

Prix de l'abonnement

Edition quotidienne, par an..... \$3.00

Edition hebdomadaire, par an..... 1.00

Invariablement payable d'avance.

On peut aussi s'abonner pour six mois et pour trois mois.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL POPULAIRE.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Propriétaires, 30 rue la Fabrique.

1 cent le numéro

6 cents par semaine

Tarif des Annonces

Première insertion..... \$0.1

Autres insertions, si publiées tous les jours 0.05

trois fois par semaine 0.06

deux fois..... 0.07

une fois..... 0.08

Avis de Naissances, Mariages ou Décès

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 4 JUILLET 1883.

DOLORÈS.

(SUITE)

Tous les spectateurs de cette scène étaient demeurés immobiles, saisis, bien qu'ils fussent chaque jour les témoins d'un tel spectacle, d'une terreur et d'une pitié nouvelles. Le petit Philippe, épouvanté, se pressa contre Coursegol. La marquise passa, le regarda, et, secouant la tête, murmura :

— Ce n'est pas ce que je cherche !... Soudain, elle s'arrêta, comme subitement clouée au sol. Ses yeux en se relevant, avaient vu Dolorès endormie entre les bras de Coursegol. Il y avait dans son regard une fixité telle, elle regardait l'enfant avec tant de persistance, qu'une pensée aussi étrange qu'imprévue traversa l'esprit du garde, l'éclaira comme une vive lumière.

— Ciel ! s'écria-t-il, serait-ce possible ? Retirez-vous, ajouta-t-il, en s'adressant à ceux qui l'entouraient. Emmenez M. Philippe et appelez M. le marquis.

On lui obéit. Tout le monde s'éloigna. La marquise seule était demeurée immobile. Alors Coursegol déposa l'enfant sur un banc de pierre, placé contre un mur ; puis, à son tour, il s'éloigna et courut se cacher derrière une croisée, afin de tout voir sans être vu. C'est là que le marquis vint le trouver.

— Ah ! monsieur le marquis, s'écria Coursegol, je crois madame sauvée. Le ciel m'a inspiré. Mais, si je me suis trompé, ajouta-t-il tristement, elle va être la pauvre petite !

— Que dis-tu ? Qu'as-tu fait ? Cours lui arracher cet enfant ! N'est-ce donc pas assez d'un malheur ? En veux-tu un nouveau ? Cours ! te dis-je.

— Il n'est plus temps, répondit fiévreusement Coursegol. Voyez plutôt.

Après avoir, durant plusieurs minutes, dévoré des yeux Dolorès, la marquise s'était approchée d'elle, doucement, les bras étendus, le visage bouleversé par l'expression des sentiments qui l'oppressaient. Curiosité, surprise, terreur, il y avait tout cela dans son regard. Elle se pencha sur le front candide de l'enfant, la contempla de nouveau ; puis, d'un mouvement fébrile, la saisit et la serra contre sa poitrine, s'enfuit en courant. Lorsqu'elle eut fait vingt pas, au milieu de la cour, elle s'arrêta, tourna la tête à droite et à gauche, comme pour se mieux convaincre que nul ne la suivait. Placée à quelques pas d'elle, derrière une croisée entrouverte, le marquis et Coursegol retinrent leur haleine, livrés à une horrible anxiété. Tout à coup, ils virent la marquise presser à plusieurs reprises Dolorès dans ses bras, puis l'embrasser avec frénésie, tant que, pour la première fois, depuis bien longtemps, des larmes bienfaisantes coulaient de ses yeux. En même temps, d'une voix forte elle s'écria :

— Hector ! ma fille ! j'ai retrouvé ma fille.

Le marquis éperdu s'élança vers elle. Elle le vit venir, fit quelques pas au-devant de lui, riant et pleurant, lui montrant l'enfant jusqu'au moment où, brisée par la violence de son émotion, elle tomba dans ses bras, privés de connaissance.

— Elle est sauvée ! dit Coursegol, qui suivait son maître.

— Ah ! Coursegol ! serait-ce vrai ? demanda le marquis, qui n'en pouvait croire ses yeux.

— Ne vous a-t-elle pas reconnu ? ne vous a-t-elle pas parlé ? La folle a disparu, monsieur le marquis, puisque la mère s'est de nouveau révélée.

On porta la marquise sur son lit. D'après le conseil de Coursegol, un berceau fut placé dans sa chambre, on y coucha Dolorès ; puis le garde, mon-

tant à cheval, parti pour Nîmes, d'où il devait amener un médecin.

Lorsque, au bout de trois heures, il revint accompagné du docteur, la marquise avait repris connaissance. Au premier cri poussé par elle, on lui avait montré Dolorès endormie. Rassurée par la vue de l'enfant, elle s'était assoupie. De temps en temps, elle sortait de ce demi-sommeil. On l'entendait alors murmurer ces mots :

— Ma fille !

Puis s'accoudant, elle regardait la petite créature avec extase, jusqu'au moment où, de nouveau, cédant à la fatigue, ses yeux se refermaient.

— Je n'ai plus rien à faire ici, dit le médecin. La raison est revenue ; la grande faiblesse qui reste encore cédera à des soins vigilants et à un calme absolu.

C'est ainsi qu'un moment troublé, le cerveau de la marquise recouvra la lumière. A dater de ce jour, elle se rattacha lentement mais sûrement à l'existence. Une heure vint où, après avoir reconnu son mari, elle reconnut son fils, où l'on put lui révéler sans danger les circonstances qui avaient précédé et suivi l'entrée de Dolorès au château. A trois mois de là, sa guérison était complète.

Un matin, le marquis manda Coursegol dans sa chambre.

— Je t'avais donné Dolorès, lui dit-il, ne veux-tu pas me la rendre ? désormais elle sera ma fille.

— Elle est un peu ma fille aussi, répondit Coursegol. Mais vous pouvez la reprendre, monsieur le marquis. Vous la cédiez, ce n'est pas la perdre, puisque je vivrai auprès d'elle et que nous serons deux à l'aimer.

Le marquis de Chamondrin tendit la main à Coursegol, consentant par ce geste le pacte qui donnait deux protecteurs à Dolorès. C'est ainsi que la fille de la bohémienne, quoique ayant perdu sa mère, ne fut pas orpheline.

III

L'ENFANCE DE DOLORÈS

Dolorès grandit heureuse dans le château de Chamondrin, aimée, choyée, traitée comme si elle eût été cette petite Marthe dont la mort avait livré, durant trois mois, la raison de la marquise aux effarements de la démence. Rien ne fut épargné pour rendre l'illusion complète aux yeux des autres et à ses propres yeux. Le premier compagnon de ses jeux fut Philippe de Chamondrin, qui la nommait sa sœur. Elle-même, en roulant sa bête dans le sein de la marquise, l'appelait sa mère. Le marquis l'aimait à l'égal de sa fille. Coursegol lui portait une affection dont la vivacité se conciliait avec la déférence qu'il devait aux enfants de ses maîtres. Quant aux serviteurs, ils témoignaient à Dolorès et à Philippe un égal respect. Il n'y avait pas jusqu'aux parents, aux amis de la maison de Chamondrin qui ne prissent plaisir à témoigner de leur vif attachement pour l'enfant dont la présence avait guéri la marquise.

Il est vrai de dire que Dolorès était la plus ravissante créature qu'on pût aimer. Elle promettait de ressembler à sa mère. C'étaient les mêmes cheveux blonds, les mêmes yeux profonds et noirs, la même énergie, la même douceur de caractère et de voix. Le marquis et Coursegol, qui seuls avaient vu la bohémienne et se la rappelaient encore, étaient frappés de cette ressemblance qui semblait ressusciter Tiepolo dans Dolorès. Celle-ci avait le cœur généreux, l'imagination vive, d'honnêtes instincts. Son intelligence s'ouvrait avec une merveilleuse facilité aux leçons que le marquis lui donnait ainsi qu'à son fils. Dans sa mémoire, les souvenirs se fixaient avec sûreté. Elle était aimante, docile, bonne, déjà chère à tous ceux qui l'approchaient.

Philippe professait un culte pour sa petite sœur. Il avait cinq ans de plus qu'elle. C'était un gros garçon bruyant, presque brutal, quelque peu vain de sa naissance, de l'autorité qu'elle lui

donnait aux yeux des petits paysans qui parfois jouaient avec lui. Mais ces dehors, destinés à se modifier avec l'âge, cachaient une nature sensible et disparaissaient lorsqu'il était auprès de Dolorès.

Il fallait voir de quelles prévenances, de quels soins il l'entourait. Marchaient-ils ensemble dans le parc, il écartait les pierres qui auraient pu blesser l'enfant ou la faire trébucher ! A table, un morceau délicat tombait-il dans son assiette, il le passait dans celle de Dolorès. Celle-ci revêtait-elle une nouvelle parure, il ne se lassait pas de l'admirer, de dire qu'elle était belle, de caresser les boucles épaisses de ses blonds cheveux. Voulaient-ils punir Philippe, on le privait de voir Dolorès. Malheureusement ce châtiement, le plus cruel qu'on pût lui infliger, atteignait sa sœur autant que lui. Aussi n'en usait-on que rarement et seulement dans les occasions solennelles. Une des joies des deux enfants, c'était de se faire conduire à la promenade par Coursegol, joie partagée, car le garde n'était jamais aussi fier que lorsqu'il courait les champs avec eux. On descendait lentement la colline. On arrivait au bord du Gardon.

C'était le plus souvent durant ces adorables matinées du printemps, si pleines de charme dans le midi. Les osieries, aux couleurs délicates, groupées aux bords de l'eau, courbées sur elle par une brise légère, la caressaient de leurs branches flexibles. Au-dessus des osieries les muriers, les figuiers, les oliviers et les vignes étaient au pic de la colline leur feuillage d'un vert plus sombre, qui tranchait nettement sur la nuance encore plus foncée des cyprès et des pins résineux, étagés dans les flancs sablonneux des hauteurs avec des allures capricieuses et tourmentées. Cette végétation vivante, aux tons variés comme ceux d'une palette, se mirait en massifs dans les ondes claires, s'y confondait avec les arches du pont du Gard dont les courbes fines et hardies se mêlaient à cet inextricable feuillage d'herbes, d'arbres et de feuilles.

Coursegol faisait admirer ce spectacle aux enfants, éveillant ainsi leur âme aux grandes émotions qu'inspirent les lieux, les bois, les eaux. On s'asseyait sur le sable. On pêchait les carpillons aux écaillés argentées. On cherchait des nids dans les fourrés. C'étaient des rires, des surprises sans fin, des questions inépuisables auxquelles Coursegol répondait, en faisant appel à sa science quelque peu primitive, mais sûre, dans son cercle étroit. Au retour, on passait devant la grotte des bohémien. Dolorès, qui ne savait rien de son histoire, le marquis ne voulant la lui révéler que plus tard, entraînait avec Philippe sous le rocher, à moins que les bohémien n'y eussent déjà cherché un abri.

Toutes les années, aux mêmes époques, au commencement du printemps et à la fin de l'été, des bandes s'arrêtaient successivement au bord du Gardon. Philippe et Dolorès redoutaient leur rencontre, surtout depuis le jour où une vieille bohémienne, frappée peut-être par la ressemblance de la fillette avec Tiepolo, l'avait désignée à l'une de ses compagnes, en s'exclamant de sa beauté. Un des misérables s'approchait-il pour mendier, les enfants se pressaient effarés, presque tremblants, contre Coursegol, qui s'efforçait de les rassurer.

(A suivre.)

On lit dans un petit journal de province qui publie les comptes-rendus des séances du conseil municipal de sa localité :

M. le conseiller X... dépose la proposition suivante :

« Vu les chaleurs, à partir du mois de mai les conseillers municipaux seront autorisés à se mettre en manches de chemises. »

M. le conseiller Y... propose un amendement : « Un crédit de 120 fr. est ouvert au chap 5 pour achat de chemises aux conseillers qui n'en ont pas. »

La proposition du conseiller X..., ainsi amendée, est adoptée.

BAZAR

En faveur du couvent de Charlebourg, sous le Patronage du révérend Messire A. Beaudry, curé de la paroisse.

Ce Bazar est destiné à venir en aide à la construction d'un couvent à Charlebourg, sous les auspices des révérendes Dames religieuses du Bon Pasteur de Québec. Il aura lieu dans les salons de la nouvelle bâtisse et s'ouvrira le cinq août prochain.

Les personnes qui désirent contribuer à la bonne œuvre sont priées de l'honneur de leur visite et devront envoyer leur offrande aux Dames dont les noms suivent, chargées de la direction et de la tenue des tables, savoir : à mesdames C. N. Hamel, J. A. E. Chaperon, Byrne.

Madame J. A. E. Chaperon, présidera à la table des rafraîchissements.

3 juillet 1883.

A VENDRE à la LIBRAIRIE

A. T. GARANT.

Nos 6 et 8 RUE SAINT-JEAN.

(Presqu'en face de la Banque d'Épargne.)

Mailly—Art des accouchements.....	\$3.00
Gallard—Avortements.....	0.90
Toulmouche—Infanticide et grossesse.....	0.90
Zozan—Maladie des femmes.....	1.50
Desbordes—Valmore, poésies.....	0.90
Manuel du ferblantier, relié.....	1.50
Bénigne—M. Adam et Mme Eve.....	0.90
Mérimée—Colomba.....	1.60
A la porte du Paradis.....	0.90
Craven—Mad. Elliane, 2 vols.....	1.00
Sand—Petite Fadette.....	1.00
Eugénie de Guérin—Lettres.....	1.00
Journal.....	1.00
Ferry—Crime du bois des Hêtres.....	0.90
Lescor—C. Artisanne amoureuse.....	3.00
Feuillet—Roman d'un jeune homme pauvre.....	1.00
Dehys—Jarrétière rose.....	0.25
Billand—Femme fatale.....	0.25
Berthet—Mlle de la Fougère.....	0.25
Directrice des postes.....	0.35
Perceval—Une femme dangereuse.....	0.35
Bousnard—Tour du monde.....	1.00
Malot—L'aulet.....	0.90
Aimard—Cornello d'Armo, 2 vols.....	1.75
Reillon—La séparée.....	0.35
Daudet—Père de Salviète.....	0.35
Maizeroz—Amour qui saigne.....	1.00
Meudes—Vieux Blas.....	1.00
Godé—Père Durien.....	1.00
Huymans—A van l'au.....	1.00
Descaves—Une vieille rate.....	1.00
Alexis—Collage.....	1.00

21 juin 1883.

LIVRES

— POUR —

Distribution de Prix.

Nous venons de recevoir un excellent choix de livres richement reliés pour la distribution des prix dans les écoles et nous invitons MM. les commissaires, instituteurs et institutrices, à nous faire parvenir leurs commandes. Nous enverrons des échantillons SUR DEMANDE, aux personnes qui ne pourront pas venir faire leur choix à notre librairie.

Les prix sont marqués en chiffres distincts sur chaque livre.

Nous recommandons spécialement notre collection d'ouvrages CANADIENS, comprenant 20 titres différents, solidement et richement reliés. Ces ouvrages étant l'histoire de nos héros canadiens se recommandent d'eux-mêmes et sont vendus à plus bas prix que les livres importés d'Europe. Voyez-les et vous serez satisfaits.

Le petit mois du Sacré-Cœur de Jésus à 40 cts la douzaine ou 5 cts chaque.

Le mois du Sacré-Cœur par le Rév. père Hugnet, 50 cts.

Le Sacré-Cœur de Jésus par Mgr de Ségur, 20 cts.

Le mois du Sacré-Cœur des enfants de Marie, 20 cts.

Le mois du Sacré-Cœur extrait des écrits de la Bienheureuse Marguerite Marie, 38 cts.

Le chrétien à l'école du Cœur de Jésus par le père Novet, \$1.20 cts.

Manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus par le père Franco, relié, 90 cts.

Nous avons toujours le meilleur assortiment de papeterie, fournitures de bureaux, articles pour fleurs, cire, cierges, etc., etc.

Pressez à copier, papier à envelopper, fil à attacher. Sacs de papier, etc., etc.

F. DESJARDINS & Cie., Libraires-Papetiers.

4 mai 1883.

ON DEMANDE

TROIS FEMMES pour laver des bouteilles et aussi deux garçons de 15 à 16 ans pour embouteiller.

S'adresser au No 99, rue St-Paul.

27 juin 1883.—3fp

SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE
DES JOURNALIERS DE
NAVIRES DE QUÉBEC.

Section No 5.

Il y aura assemblée générale spéciale des membres de cette section (demain), MERCRÉDI SOIR, le 4 courant à la Salle du Patronage à huit heures.

N. B.—Le 4 et après le 4 courant, nul membre ne recevra sa carte s'il est indétecté envers l'Association pour plus d'une piastre.

Par ordre, ANT. RAYMOND, Secrétaire.

2 juillet 1883.—2f.

DEMEAGEMENT.
Mme Ronan

A l'honneur d'annoncer ses pratiques et le public en général qu'elle a transporté son établissement de nouveautés du No 219 Rue St-Joseph au BLOC DUBEAU,

No 47, RUE DE L'EGLISE,

près de la rue St-Joseph. Elle a toujours en mains un assortiment considérable de

Chapeaux garnis, Rubans, Dentelles, Plumes, Velours, Soies, Fleurs, etc.

Les dames sont respectueusement invitées à venir nous faire une visite avant d'acheter ailleurs ; elles se convaincront que nous garnissons les chapeaux dans les derniers goûts et que nous vendons à MEILLEUR MARCHÉ que partout ailleurs.

14 mai 1883.—3m.3fp.

Servante Demandée.

Une fille trouvera de l'emploi immédiate-ment en s'adressant à M. Nap. Arsenault, No 72, rue St-Joseph, St-Roch.

23 juin 1883.—1s.

MAISON A LOUER.

UN LOGEMENT confortable de huit appartements au No 49 rue Ste-Angèle, Haute-Ville, Québec.

S'adresser à GEO. LAMONTAGNE,

No 189, rue St-Joseph, St-Roch,

ou à PELLETER & ALLAIRE, Notaires,

No 28, rue St-Pierre, Basse-Ville.

23 juin 1883.—2m.

ON DEMANDE

Une servante munie de bonnes recommandations et capable de se rendre généralement utile dans une famille à la campagne ou il n'y a que trois enfants, trouverait un bon engagement en s'adressant à ce bureau.

Une fille d'un certain âge serait préférée.

On donnera de bons gages.

29 mai 1883.

DEMANDE.

Un bon jardinier fleuriste et arboriculteur demande un emploi. Il est muni de bonnes recommandations.

S'adresser chez E. ROUMILHAC,

12, rue St-Jean, Haute-Ville,

Québec.

15 juin 1883.—1sp.

Magnifique Occasion,

MOULIN A TRICOTER les bas valant 60 piastres, pour 40 piastres.

CONDITIONS FACILES.

S'adresser, 93, Rue St-Jean, H.-V.

23 juin 1883.—15j.

AVIS PUBLIC.

Nous prenons la liberté d'annoncer au public et à nos nombreuses pratiques que nous avons transporté notre bureau d'affaires à notre ancien magasin, No 64 Rue du Palais, et que nous continuons comme par le passé à garder un assortiment général de Vins et Liqueurs provenant des maisons les plus renommées d'Europe.

GINGRAS & LANGLOIS,

54, Rue du Palais,

7 av

LES MISÉRABLES DE LONDRES.

PREMIÈRE PARTIE

(SUITE.)

— Voulez-vous partir ce soir même de Londres et prendre passage sur un bateau qui se rend à Calcutta ?

— Jamais !

— Vous persistez à rester en Angleterre ?

— Je vous l'ai dit.

— Malgré mes menaces et mes prières ?

— Peut-être à cause de ces menaces et de ces prières.

— Vous voulez donc me pousser à bout ?

— Faites ce que vous voudrez.

— Et c'est votre dernier mot ?

— Depuis longtemps, il n'y a plus aucun lien entre nous.

— Ah ! le malheureux ! le malheureux ! s'écria le nabab.

Puis, se tournant vers le constable qui attendait :

— Monsieur, lui dit-il d'un ton ferme, faites votre devoir !

Le constable le regarda avec étonnement.

— Vous m'aviez promis de me livrer John Bick ? dit-il après quelque hésitation.

— Et je tiens ma promesse, monsieur ; voici John Bick ; saisissez-vous de sa personne !

Il n'y avait plus à hésiter, l'affirmation était formelle ; le constable s'inclina et fit quelques pas vers le colonel.

Un flot de sang monta au visage de ce dernier.

— M'arrêter ! moi ! s'écria-t-il au comble de la fureur.

— Veuillez nous suivre, répondit le constable.

— Et où allez-vous me conduire ?

— Provisoirement à la prison de Newgate.

— Sur la simple déclaration de cet homme ?

— Vous établirez votre identité devant les juges, et, si vous n'êtes pas...

— Eh ! qu'importe mon identité ! interrompit audacieusement le colonel avec un geste et un regard où éclatait toute sa fureur. Que je sois John Bick ou le colonel O'Grane, croyez-vous qu'il me convienne de vous suivre, et que je n'ai pas autre chose à faire que d'aller m'enfermer dans la cachette de Newgate !

— Il me serait désagréable d'user de violence à votre égard, fit le constable.

— Si vous mettez la main sur ma personne, il arrivera malheur à qu'un !

— Dans ce cas, laissez-vous faire.

— Arrêtez !...

Le constable fit un signe à ses hommes, qui s'avancèrent vers le colonel, armés de menottes.

L'un d'eux s'empara de ses mains, pendant que l'autre lui passait la serrure autour des poignets et des poignets.

Cela fut fait en un clin d'œil et comme il convient de la part de deux agents habiles et exercés.

Mais ils avaient à peine achevé cette opération que Falkand se débarrassait de ses liens et rejetait en riant, loin de lui, les entraves dont on l'avait chargé.

A cette vue, le constable fit un haut-le-corps stupéfait.

— Oh ! oh ! dit-il en fronçant le sourcil, voilà qui en dit plus que toutes les accusations, et nous avons affaire ici à un rué coquin !

Le colonel haussa les épaules ; il est vrai, méritable que cet éloge ne lui déplaisait pas, et il tenta de se rapprocher de la porte.

— Hât ! hât ! cria Paul, qui s'était placé sur le seuil ; quoique je ne sois pas du régiment de ces messieurs, tant que je serai là, vous ne passerez pas !

Falkand n'avait plus désormais aucun ménagement à garder ; à aucun prix, il ne voulait se laisser prendre, et, dès qu'il avait compris la résolution bien arrêtée de Paul, il avait, pour la seconde fois, tiré son revolver, et, par un mouvement aussi prompt que la pensée, il en avait pressé la détente et le coup était parti.

Heureusement la balle ne fit qu'effleurer l'épaule du contre-maître, et presque aussitôt une lutte s'engagea entre les deux hommes.

La lutte facile et dont le dénouement était prévu d'avance.

Malgré la force prodigieuse de Falkand et son audace qu'aucun obstacle n'arrêtait, il ne pouvait lutter longtemps contre trois hommes énergiques et résolus ; et deux minutes s'étaient à peine écoulées que le misérable était jeté à terre et étroitement garrotté.

— La ! la ! fit Paul d'un ton railleur, voilà qui est fini, mon bonhomme ; et maintenant nous allons nous laisser conduire bien gentiment.

— Ah ! je vous reverrai ! jura le colonel dans sa rage impuissante.

— Ce sera toujours un plaisir pour moi, répartit le contre-maître.

Cependant les deux agents du constable s'étaient emparés de Falkand et l'avaient entraîné jusqu'à la porte de l'hôtel, où une voiture les attendait.

Une fois là on le fit entrer, tant bien que mal, dans le véhicule, et le constable était monté à son tour.

— A Newgate ! dit-il au cocher.

Et la voiture prit, au galop, la direction de Old-Bailey.

Mais elle ne s'était pas éloignée si rapidement que le colonel n'eût eu le temps d'apercevoir, à deux pas de l'hôtel, le visage de Dick Mur, son ami fidèle.

Ce ne fut, à la vérité, que l'échange d'un signe, d'un regard ; mais, entre deux hommes aussi étroitement unis par les liens d'une longue amitié, il n'en fallait pas davantage pour se comprendre.

Ce signe ou ce regard échangé, Dick Mur partit comme une flèche, se dirigeant vers le quartier du petit Coalhane.

Quelques heures plus tard, un homme sortait d'un hôtel situé dans Piccadilly et descendait vers la rue de la Flotte.

Il pouvait être sept heures du soir.

Un brouillard épais montait de la Tamise et se répandait dans les rues environnantes ; à cette heure, on ne rencontrait déjà plus que peu de monde dans la Cité ; tous les magasins étaient fermés ; les commis avaient déserté leur poste ; le mouvement et la vie semblaient s'être retirés de ce quartier, naguère encore si bruyant et si animé.

Notre homme marchait d'un pas incertain, le front penché, les mains dans les poches, ne jetant que rarement un regard vague à droite ou à gauche, et comme s'il eût voulu seulement s'assurer que la direction qu'il suivait devait bien le conduire au but qu'il désirait atteindre.

Un moment, et comme, pour la vingtième fois, il chassait les préoccupations qui l'absorbaient, il s'aperçut qu'il était entré par erreur dans la rue Old Bailey, et il s'arrêta, saisi tout à coup par une impression pénible.

Devant lui se dressait la silhouette lugubre et sombre de Newgate.

Il tressaillit.

Cette prison est un des plus sinistres aspects de Londres.

Bâtie en pierres de taille solides, que l'action combinée de l'air et du brouillard a revêtues d'une couleur grise et sombre, elle absorbe immédiatement le regard et saisit impérieusement l'imagination.

Ses fenêtres, étroites comme des jours de souffrance, sont élevées du sol et défendues par des barreaux énormes ; les portes, petites, bardées de fer, compliquées de serrures épaisses, semblent éloigner toute idée d'évasion ; et de loin en loin, sur la façade, s'enroulent, d'étage en étage, des guirlandes de chaînes, des colliers et des marteaux : terribles symboles des répressions humaines !

L'inconnu ne put s'empêcher de frémir en arrêtant son regard sur cette terrible demeure.

C'est qu'elle répond bien, en effet, à l'idée que l'on doit se faire d'un pareil repaire ; son aspect seul donne le frisson ; on rêve malgré soi de tortures et de potence, et, instinctivement, l'œil se détourne effrayé de cette suprême station, où vont fatalement aboutir toutes les voies parcourues par le vice et le crime !

Newgate !

Derrière ces murs épais, sous ces voûtes sombres, à travers ces barreaux de fer, on entrevoit, par la pensée, le misérable qui a vécu d'infamie et de honte, qui s'est armé contre la société, qui, demain encore, s'il était libre, recommencerait sa guerre impie !

Et l'esprit s'indigne à ce spectacle, et l'on bénit la justice des hommes, qui, à la veille avec tant de sollicitude sur le repaire et le salut de tous !

Et puis écoutez !

Après quelques minutes de cette contemplation pleine de malaise, devant ce monument autour duquel règne le silence des cimetières, il semble que le regard acquiesce une acuité inattendue : les murs s'écroulent et disparaissent devant vos yeux, et vous

pénétrez dans la redoutable demeure !

Chose étrange, spectacle inouï !

A ce moment une ombre vient à passer à vos côtés, elle glisse le long des corridors pleins de ténèbres, et, sans savoir pourquoi, on la suit, l'âme anxieuse et la gorge serrée.

L'ombre s'avance d'un pas assuré ; elle monte, elle descend les étages de cette bastille ; tous les détours lui en semblent familiers et elle laisse après elle comme une odeur de cadavre.

On ne l'a pas vue entrer.

(A suivre)

AVIS.

M. J. F. Balleau ayant résigné l'agence à Québec de la *Canada Life Assurance Company*, M. Geo. V. H. Bouchard, ci-devant comptable de la Banque Nationale, qui le remplace a ouvert un bureau au No 133, rue St-Pierre, pour la transaction des affaires de cette compagnie.

J. W. MARLING,

Gérant.

30 juin 1883.—1m.

FLURS NATURELLES.

Mme LENTHEUX, fleuriste, ayant acheté tous les plants de fleurs de la splendide serre-chaude de Mlle Galbraith, préparera à demande, tous les jours de l'année, bouquets pour noces, pour anniversaires, et pour toute occasion solennelle. Aussi, croix couronnées et emblèmes allégoriques de toutes variétés, venant d'arriver de Boston.

Plants de fleurs en petits pots pour garnitures de carres, \$1 la douz. à choisir.

Fruits de la saison.

Une visite est sollicitée, au DEPOT DE FLURS NATURELLES, 72, rue St-Jean, Basse-Ville.

29 mai 1883.—12m.

Maison de Campagne à Louer

Une magnifique maison sur le chemin de Beauport, près du Sault, Montmorency. C'est une des plus belles places pour les personnes qui désirent passer l'été à la campagne.

S'adresser sur les lieux à J. L. PAGÉ.

26 juin 1883.—1s.

PRINTEMPS, 1883.

Pour vos Habits de Printemps et d'été

Habits d'affaires, Pantalons légers, Pardessus, Etc, Etc.

ALLEZ CHEZ

J. PATOINE,

Marchand-Tailleur,

No 254, Rue St-JOSEPH.

(Près du Marché Jacques-Cartier)

M. PATOINE attire l'attention spéciale du public en général sur son assortiment considérable et le plus complet et de la ville, consistant en Tweeds, Draps, Serges, Grèves, Collets, Poignets en toile, qu'il vendra à meilleur marché que n'importe quel autre marchand-tailleur.

CHEMISES FAITES SUR MESURE

M. PATOINE se fait un devoir et un plaisir d'attirer les marchands qui composent ses divers départements et qui comprennent aussi les étoffes à Manteaux de Dames. Il n'épargne rien pour les rendre parfaites et le grand nombre d'acheteurs qui chaque jour chez lui donnent leurs commandes, soit pour habillements d'été ou manteaux de Dames, prouve amplement qu'il a réussi à faire de son établissement une des meilleures maisons de commerce de la rue St-Joseph.

Une visite est respectueusement sollicitée.

18 mai 1883.—

Complets en Beaux Tweeds.

EN TWEED TOUT LAINE, DE \$9 à \$12

EN TWEED SUPERFIN, DE \$13 à \$22

Etoffes de laine pour Habits.

Serges, Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, Draps et Casimirs fins de l'Ouest de l'Angleterre, à très bas prix.

WILLIAM LEE,

25, Rue BUADE, Québec.

N.B.—Attention personnelle donnée à la confection.

21 juin 1883.—1m.

NOUVELLE SOCIÉTÉ.

BEDARD & CARON,

CORDONNIERS,

44, RUE SOUS-LE-FORT

M. Bédard informe ses nombreux amis, le public en général qu'il s'est adjoint M. Caon comme associé et a transporté son magasin du No 295, rue St-Joseph au grand magasin populaire de M. Isaac Boivin, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, où l'on trouvera comme par le passé l'assortiment le plus considérable et le plus varié de chaussures de tous genres AUX PLUS BAS PRIX qu'il soit possible de vendre. Il s'engage à donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien les honorer d'une visite.

Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir voir notre assortiment et nos prix avant d'acheter ailleurs.

Toute commande qu'on voudra bien leur confier seront exécutées avec promptitude et dans les meilleurs goûts.

M. Bédard profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public du bienveillant patronage qu'il en a reçu jusqu'à ce jour et fera tous ses efforts pour continuer à le mériter pour la nouvelle société.

9 mai 1883.—3m.

TRESOR

— DES —

NOURRICES et des MERES

— DU —

Dr PICAULT.

C'est en effet un véritable Trésor pour les mères. Procure à l'enfant malade un sommeil doux et réparateur. Au contraire des autres remèdes, il détruit les causes du mal au lieu de seulement engourdir les douleurs. Sous l'influence de *Trésor des Nourrices et des Mères*, des enfants maigres, scrofuleux, rachitiques, ont recouvré une santé vigoureuse.

Détruit les vents, régularise les selles, arrête les vomissements et la diarrhée, facilite la pousse des dents, exempte les enfants des convulsions.

LE TRESOR DES NOURRICES

ne peut faire que du bien aux enfants qui en font usage.

Directions complètes sur la bouteille. — Méfiez-vous des contrefaçons.

En vente chez tous les pharmaciens.

Préparé seulement par les propriétaires, H. Sugden, Evans & Co. Montréal.

29 mai 1883.

LE MAGNIFIQUE ETALON

"STADACONA".

Acheté par la Société d'Agriculture de la Cité de Québec, coûtant au delà de \$900, et maintenant la propriété de M. O. Plamondon, qui l'a acheté à la condition expresse de le garder pendant deux ans dans le voisinage de la cité de Québec.

Les éleveurs de chevaux ne sauraient trouver un plus bel étalon que "Stadacona" il est de la fameuse race de trotteurs "Hambledonian", élevé par M. Ball de Stanstead, il tient par sa généalogie (Pedigree) aux meilleurs chevaux connus, tel que Messenger, Black Hawk and Morcan; son Pedigree est à la disposition des amateurs.

On trouvera "Stadacona" en tout temps aux écuries de M. Olivier Plamondon, 95, rue Massé, St-Sauveur.

Prix des services de Stadacona est comme suit : Pour la saison \$5, payable d'avance. Pour garantir \$10.

31 mai 1883.—1m C & O

COWAN & GIGUERE,

PLOMBIERS,

Posesurs d'appareils à gaz à vapeur, ferblantier

50, RUE GARNEAU, 50,

Porte voisine du Central House, Haute-Ville, Québec.

Les familles qui tiennent à être servies avec la plus grande diligence et à leur plus grande satisfaction sont invitées à donner leur commande à ce nouvel établissement. Rien ne sera épargné pour exécuter tout ouvrage que le public voudra bien leur confier.

Conditions libérales, prix modérés.

21 mai 1883.—1mE. 410

T. St-Jean Lortie,

NOTAIRE ET AGENT.

9, RUE ST-PIERRE,

BASSE-VILLE,

NOUVEAUTÉS de HAUT GOUT

— CHEZ —

Davidson & Horan,

No 172, RUE ST-JEAN, (en dehors).

— ET —

5, Rue de la Traverse, Levis.

NOUS AVONS MAINTENANT EN Magasin, un assortiment de : Plumes et Fleurs nouvelles, Guipures et Franges perlées, Garnitures de Manteaux et de Robes, entre les de jais et ornements de chapeaux, chapeaux de paille et autres, Monchoirs assortis pour Dames, Coiffes de Jersey brodées, Echarpes en mousseline gaze et soie, Guipures brodées, Plissés en dentelle et en mousseline, Dentelles trissées, Terra Cotta, Or, Crème, Blanches et Noires, Broché et Satin nouveaux, Para-ols, Fichus en dentelle, rutes à ceinturons, Garnitures de Chapeaux.

Garnitures de Maisons.

Nous venons de d'ouvrir 5 balles de tapis-tapisserie, de 45 cts à \$1.00.

— AUSSI —

Un petit lot de tapis de Bruxelles, laines, que nous vendons à très bas prix. Assortiment choisi de nouveaux rideaux en dentelle et en point.

1 juin 1883.—6m.

VACANCE ! VACANCE

LE SOUS-SIGNÉ sollicite le public voyageur à venir visiter son département de valises et portemanteaux, le plus considérable de toute la ville et qui comprend :

VALISES "Empress,"

CUIR OU ZINC.

Valises "Dominion",

CUIR OU ZINC.

VALISES "Mansard",

CUIR OU ZINC.

PORTEMANTEAUX, Depuis

75 cts à \$12.

CAPOTS imperméables et en caoutchouc, PARAPLUIES, etc., etc.

ACHILLE P. CARON,

Nos 9, 11 et 13, Rue Notre-Dame,

Basse-Ville, Québec.

P.S.—Habillements faits à l'ordre en tweed d'Haliar, \$9.00

15 ju n 1883.

Instrument de Musique

REMIS A NEUF.

E. W. JOHNSTON,

ACCORDEUR DE PIANOS.

211, RUE ST-JEAN,

Porte voisine de M. B. Vohl, Opticien.

Pianos, Harmoniums, en un mot tous les instruments de musique sont réparés et même remis à neuf, à cet établissement. Ainsi toute famille qui aurait une commande à donner soit pour réparation ou pour accorder leur piano, etc., etc., trouvera pleine et entière satisfaction en s'adressant au sousigné.

E. W. JOHNSTON,

Accordeur de Pianos.

29 mai 1883.—1m.

Musique ! Musique !

M. Désiré Ikemer, de Paris, éditeur de musique ayant fait des avantages tout-à-fait spéciaux pour moi seul, je suis en mesure de faire venir de Paris, sur réception de

VINGT-CINQ CENTINS,

pour chacune, n'importe quelle méthode musicale, pour violon, violoncelle, flûte, clarinette, cornet à pistons, piano, harmonium, et POUR N'IMPORTE QUEL AUTRE instrument de musique. Ces méthodes contiennent chacune au moins 32 pages, en un grand format in-8, et sont dues à la plume des meilleurs maîtres.

IMAGE :—S. Albert le Carmélite, avocat contre les fièvres, 10 cts.

Par la Poste, 12 cts.

P. MASSON, Libraire,

613, rue St-Joseph,

(Près de la gare du chemin de fer du Nord),

St-Roch, Québec.

29 mai 1883.

L'ESCARGOT FRINGANT.

(Suite et fin.)

VI.—L'escargot fringant court les plus grands dangers.

Avec leur petit air innocent, les poules sont de malicieuses bêtes. A les voir aller et venir, le nez au ras du sol, on croirait qu'elles ont la vue basse, tandis que rien ne leur échappe. Il ne tombe pas une miette qu'elles ne se précipitent dessus. C'est ce qui arriva. Toute la volaille se jeta sur l'hôte que lui envoyait l'officier.

Mais...

Les rats sont de fins matois. Ne les voyant jamais, on les oublie. Toujours ils sont à l'affût. Qu'une bonne aubaine se présente, crac! ils sortent des moindres trous. C'est ce qui arriva. Tous les rats de l'écurie et du grenier fondirent à leur tour sur le malheureux colimaçon.

Mais...

Les oiseaux de proie sont de hardis maraudeurs, ils abondent sur la lisière des forêts. Du plus haut du ciel ils voient germer le grain dans le sillon. Ils font dans l'air de grands ronds terrifiants au-dessus de la proie qu'ils convoitent. Et c'est ce qui arriva. Un émonchet qui passait au-dessus de Val Suzette, vit ce qui se passait dans la cour de la mairie et il se disposa à croquer un des poulets, un des rats et l'escargot pour la bonne bouche.

Mais...

Les bull-terriers sont des chiens peu endurants. Les rats, surtout, leur portent sur les nerfs; ce qui ne veut pas dire que les poules peuvent tout se permettre et que les oiseaux de proie n'ont qu'à se baisser devant eux pour en prendre. Ils ne dorment jamais que d'un œil et forcent à l'improviste sur tout ce qui leur déplaît. Et c'est ce qui arriva. Un bull-terrier qui, du fond de sa niche, regardait ce qui se passait dans la basse cour, se jeta indistinctement sur tous les assaillants.

Ce fut, pendant un instant, un remue-ménage à ne pas s'y reconnaître, un vacarme de tous les diables. Les rats affolés voulaient monter sur les perchoirs; les poules tentaient vainement de se cacher dans tous les trous. Les plumes volaient, les poils tombaient. Le chien était de tous les côtés à la fois, soulevant des nuages de poussière.

Et de tous les côtés retentissait le kikiri des coqs, le plou plou pou plou, des poules, le kri-kri-kri-kri-kri des rats que dominait le woa woa du vainqueur.

Notre escargot, plus mort que vif, se tenait coi; piétiné par les uns, roulé par les autres, tantôt sur le dos, tantôt sur le flanc. Cette diversion mesurée lui permit cependant de gagner un peuplier qui se trouvait isolé dans le beau milieu de la cour.

Il se lança à l'escalade sans souci des battements de cœur, vous pouvez m'en croire. A moitié chemin il s'arrêta tout en nage.

« L'affaire a été chaude! se dit-il. Les gens d'ici ont vraiment une singulière façon de pratiquer l'hospitalité. Tufieu! si je ne m'étais pas contenu, je ne sais pas ce qui se serait passé! On ne moleste pas les gens de la sorte. Si j'avais sur moi des cartes de visite, j'en mettrais une dans la niche de mon défenseur, avant de retourner chez moi. C'est un galant chien. »

Et, regardant au-dessous de lui la cour où la volaille reprenait ses ébats et dans laquelle le bull-terrier jouait avec un rat dont il avait brisé l'échine, l'escargot eut des frissons. Il ne trouva pas la distance qui le séparait de la terre assez grande, et il se remit en chemin.

VII.—L'escargot fringant se rappelle un peu tard qu'il est père de famille.

« Si je sais comment je rentrerai chez moi, se dit le voyageur, je veux bien que le cric me croque. Que peuvent être devenus mes deux escargotins dans un pays pareil? Cela me préoccupe. »

Il vit passer sur le tronc du peuplier, une chenille qui paraissait fort affairée.

—Madame, dit-il...

—Mademoiselle, je vous prie. Je suis demoiselle.

—Soit! Mademoiselle la Chenille, n'auriez-vous pas vu passer de

ce côté deux escargotins en bas âge, attirés à Val Suzette par la St-Fiacre? Ce sont mes enfants et je les ai égarés.

—J'ai bien autre chose en tête que votre fête et vos escargotins. Je cherche où me caser pour filer mon cocon. Avant peu j'aurai des ailes!... Laissez-moi passer. J'ai hâte de tisser mes langes.

Et la chenille passa.

« Dieu! qu'il y a des gens qui ont de la chance! Qu'a fait cette égoïste pour être ainsi favorisée. Hélas!... jamais je n'aurai d'ailes en ce monde. »

—Prenez donc garde à ce que vous faites, maladroit! cria une araignée dont l'escargot fringant venait d'endommager la toile. Prenez un caniche pour vous guider, si vous êtes aveugle. Voilà tout un coin qu'il faut que je ramaille.

—Recevez mes excuses, mademoiselle.

—Madame, s'il vous plaît; je suis dame.

—Pardonnez-moi, madame l'araignée. Je viens de courir de telles aventures que je mérite votre indulgence. N'auriez-vous pas vu passer de ce côté deux escargotins mignons?... mes fils, si vous le permettez. La Saint-Fiacre les a attirés à Val Suzette et je les ai égarés.

—Un beau malheur que voilà! Les fêtes populaires m'intéressent peu. Ce sont des misères, bonnes pour les hommes. Si votre famille compte deux écervelés de moins, tant mieux pour vous.

« Décidément, se dit l'escargot fringant, les gens de ce pays sont fort mal élevés. »

Et il continua son chemin.

Il était trois heures lorsqu'il arriva au fin sommet du peuplier. Il prit plaisir à se laisser balancer par le vent à l'extrémité des branches les plus flexibles. Cette innocente distraction lui fit oublier sa famille. C'était un fameux écervelé, notre escargot!

VIII.—Du bas en haut... Du haut en bas.

« Voilà certes! la plus belle vue qu'il m'ait encore été donné d'admirer. Je ne savais pas la terre aussi grande. »

Notre voyageur promenait tout autour de lui des regards curieux. Il vit au loin le potager de M. le maire et le mur dans lequel la logette était percée... et le potiron de famille, près du fumier... et le bassin sur lequel naviguaient, sans qu'il s'en doutât, deux de ses enfants défunts, ensevelis dans leur coquille. Il se demanda avec stupeur comment il avait pu habiter jusque-là ce jardin microscopique, et il se promit de déménager dès son retour.

Vous avez sans doute remarqué que notre escargot n'avait aucune notion de perspective? Jamais il ne tenait compte des distances, lorsqu'il appréciait la dimension des objets.

Il vit au loin la grande forêt paisible; les chênes géants, la tête au soleil, les pieds à l'ombre; et la Marne qui traçait d'étincelantes arabesques sur le velours vert des prés.

A ses pieds, il vit la fête papilloter dans un nuage de poussière; les bougeoirs allumés, assis devant les cabarets; les bambins, les pieds ballants, huchés sur de hauts tabourets, tracer du bout du doigt, sur les tables des gargotes, des dessins fantaisistes, avec le vin et la liqueur tombés des verres.

Son regard plongea dans le cirque dressé à ciel ouvert par la famille Ben-Tafna, « venue toujours courant du Maroc. » Une danseuse de corde y faisait merveille.

Les petits cochons frétillants entraient au tect de fort mauvaise grâce, rousés de coups par leurs vainqueurs.

Sur le champ de courses, Mile Pinga, canette, cocarde rose, gisait, dans son sac jusqu'au cou, auprès de Mile Matois, Francine, cocarde groseille, Mile La Folie, aînée, cocarde mauve, un instant distancée, allait gagner les deux mètres de terrain situés dans le cimetière, si gracieusement offerts par M. le maire, dont les présents avaient ce cachet particulier de toujours joindre l'utile à l'agréable.

Dans le Champ Cadet, au bout du cours, le célèbre capitaine Matapa se préparait au départ. Le Colosse, encore captif, tirait sur ses amarres. A chaque secousse, la nacelle talonnait. La foule, tenue à distance,

battait des mains, vociférait pour stimuler l'aréopage, critiquait tout sans y rien comprendre, comme font d'ailleurs toutes les foules.

Lorsqu'il eut vu ce coin de tableau, notre escargot ne le quitta plus des yeux.

« Un ballon!... Voilà donc un ballon!... je vois un ballon!... cette grosse boule qui se balance est un ballon! Elle va s'élever dans l'air, plonger dans l'azur, dépasser les nuages, naviguer d'une étoile à l'autre et aborder dans la lune si bon lui semble; et moi, hélas!... je ramperai jusqu'à ma mort dans la bave!... Est-ce juste cela? Et moi, que j'ai toujours aimées, vous qui êtes si près du Créateur, demandez-lui de m'accorder des ailes. Sous vos pieds, dans l'ombre, un pauvre limacon est là qui vous aime, perdu dans la nuit qui le voile; qui pour vous donnera son âme s'il le faut; et qui se meurt en bas quand vous brillez en haut! »

Fallait-il que notre escargot fringant fût envahi par l'enthousiasme, pour se rencontrer ainsi avec Victor Hugo?

Le pauvre animal se tremoussait sur le fin bout d'une fine branche, le corps à moitié dans le vide, lorsque le ballon s'envola. Cette vue lui fit perdre le peu de raison qui lui restait.

Une clameur monta de la terre. Le Colosse, libre enfin, se rua dans l'espace, le vent l'entraîna du côté du peuplier. Il passa, rapide, devant notre exalté qui lui cria: « Attends-moi, Colosse, je te suis! » et qui se lança dans le vide...

Suivant, hélas! deux chemins contraires, tandis que le célèbre capitaine Matapa montait au ciel, l'obscur limacon tombait dans la basse cour et était aussitôt dévoré.

Emule d'Icare et de Pygmalion, comme eux il eut un sort funeste.

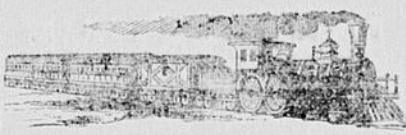
Rêver d'habiter les étoiles, et finir dans un intestin de canard, c'est atroce! Et c'est pourtant ainsi que mourut, à la fleur de l'âge, le pauvre escargot fringant.

Ce conte a pour but de vous rappeler, mes chers amis, que Dieu a réservé à chacun de nous une part égale de bonheur.

Ceux qui veulent bien se tenir à leur place finissent toujours par en jouir, ceux qui veulent en sortir en pâtissent tôt ou tard.

Les escargots fringants qui courent après les étoiles, sont aussi fous que les... Cherchez! les exemples ne manquent pas.

QUATRELLES



CHÉMIN DE FER
INTERCOLONIAL.
SOUMISSIONS
Pour Station de Passagers.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné et endossées « Soumission pour remise pour les trains, » (Tender for Train Shed) seront reçues jusqu'à JEUDI prochain, le 5 juillet, pour la construction des fondations en pierre, ainsi que des murs en briques de la remise pour les rails de la nouvelle station de passagers à St-Jean.

Les plans et spécifications pourront être vus et des blancs de soumissions obtenus le et après LUNDI prochain le 25 courant au Bureau de L. T. C. McKean, architecte, rue Prince-William, à St-Jean, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur-en-chef, à Moncton. Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt équivalent à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce dépôt doit être fait en argent comptant ou par un chèque de Banque accepté, et il sera confisqué si le soumissionnaire qui l'a fait, néglige ou refuse d'accepter le contrat lorsqu'il y sera appelé, ou si encore, après avoir commencé l'ouvrage il lui arrive de ne pas le terminer d'une manière satisfaisante, suivant les plans et spécifications.

Si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera remis à qui de droit.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs imprimés et fournis par le département.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.
D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef
Bureau du chemin de fer Moncton, N. B.,
22 juin 1883.
28 juin 1883.

Nouvelle Musique.

« AMUSEMENTS », Quadrille dédié à l'Hon. F. Langeher, par Edouard Vincolet
« NOS PATRIOTES », Romance, dédiée aux victimes de 1837-38, paroles de L. B. Frécette, Musique de R. Planquette.
BERNARD & ALLAIRE.

PIANOS Recherchés.

« W. Knabe & Co. », « Chickering », « St. Venson & Co. », « Beintzman & Co. », « Newcombe & Co. », « G. M. Weber & Co. ».
Seule agence à Québec,
BERNARD & ALLAIRE.

Harmoniums de Distinction

« W. Doherty & Co. », « Dominion Organ Co. », « D. Bell, Sons & Co. », « J. R. Kilgour ».
En vente seulement chez
BERNARD & ALLAIRE.

MACHINES A COUDRE.

La nouvelle machine « Helpmate » Williams, « Singers » de famille, « Sew W. Hams », « Domestic » de New-York, « Osborn », « Wilson Oscillating Shuttle », etc..
Seule agence à Québec,
BERNARD & ALLAIRE.

Machines à Tricoter.

« Star Knitting Machines » de Fry & Pope, font les tricotés unis, par côtes et de fantaisie. Ces machines sont de grande nécessité aux familles et aux personnes qui désirent fabriquer des tricotés pour les marchés.
BERNARD & ALLAIRE.

Machines à l'ivoire, à tordre et à repasser, avec toutes les améliorations modernes.
Un atelier de réparations de Pianos, d'harmoniums, ainsi que de machines à coudre est attaché à notre établissement.
BERNARD & ALLAIRE,
6, Rue la Fabrique,
Québec.

6 juin 1883.—E&C

NOUVEAU
MACASIN
GENERAL

D'ÉPICERIES

OUVERT PAR

COTÉ & FRÈRE

AU

No. 322

RUE ST-JEAN

Porte voisine de M. B. HOLDE,
Tabacconiste.

—O-O—

MM. COTÉ & FRÈRE ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir au No. 322, rue St-Jean, un MAGASIN D'ÉPICERIES DE PREMIÈRE CLASSE. Ils sollicitent humblement une part de patronage, et la longue expérience acquise dans cette ligne par l'un des membres de cette nouvelle maison est une garantie que ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance seront pleinement satisfaits.

Les familles sont assurées de trouver à leur magasin un assortiment d'épicerie qui ne le cède en rien quant à la qualité et au BON MARCHÉ, aux meilleures maisons dans cette branche de commerce. Les effets seront livrés à domicile.
30 mai 1883.—M C & F

Traverse de L'île d'Orléans.



VAPEUR "ORLEANS"

CAPT. BOLDOC.

Le et après le 5 de JUIN, il partira aux heures ci-après mentionnées, jusqu'à nouvel ordre, le temps et les circonstances permettant :

DE L'ÎLE.	DE QUÉBEC.
5.30 A. M.	6.30 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
0.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.45 P. M.	6.45 P. M.

Dimanche.

11.30 A. M.	1.45 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
5.30 P. M.	6.30 P. M.
7.50 P. M.	

Jour de Fête.

8.00 A. M.	1.45 P. M.
3.00 P. M.	4.45 P. M.
6.00 P. M.	5.45 P. M.

Arrêtera à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.
22 mai 1883.—C&F

CHARLES E. ROY,

58 RUE DU PONT, STROCH.

IMPORTATEUR

— DE —

CUIRS FRANÇAIS, ANGLAIS

— AINSI QUE —

Fournitures pour Chaussures.

AUSSI

Négociant en Cuir Domestiques,

SPÉCIALITÉ DE BAUDRIER.

« CHAMPLAIN », « ROXTON »,

Veau Français « S. Ulmo, Lyon

ELASTIQUE, CIRAGE, VERNIS, FIL DE TOUTES LES SORTES, Etc.

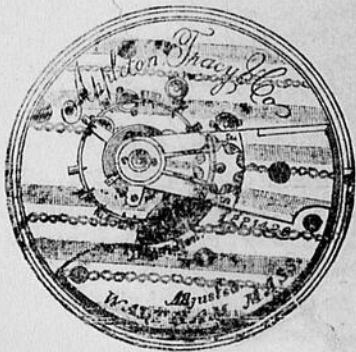
Cros et Detail.

31 mai 1883—3m.

Entrepot de Montres

— DE LA —

Célèbre Fabrique WALTHAM



DUQUET & CIE,

67 et 69, Rue la Fabrique H. V.

Viennent de recevoir de Paris, par le dernier steamer de la ligne Alou,

Sept Caisses d'Horloges,

de luxe et d'art en métal. Aussi, candélabres, coupes et statuettes en bronzes, girandoles avec glaces de Venise.

DE MERIDEN.

HUIT CAISSES et DEUX BOUCAUTS D'ARGENTERIE avec dessein les plus nouveaux et les plus artistiques. C'est le plus joli et le plus riche assortiment que les amateurs et les grands connaisseurs puissent trouver dans la puissance, comprenant des articles admirables pour cadeaux de nocces ou pour toute autre occasion solennelle.



Diamants, Bijoux avec pierres précieuses

Bagues, Bracelets, Médallions, Boucles d'oreilles, parures, etc., etc., dont les prix s'élèvent de DIX PIASTRES jusqu'à SEPT CENTS PIASTRES.

Horloges garde de nuit, Brevetée d'après

L'INVENTION DUQUET,

indispensable aux édifices publics, granges, fabriques, magasins, etc., etc.

HORLOGES ANTIQUES avec cadran en cuivre.

DUQUET & Cie,

67 et 69, rue la Fabrique, H. V.

11 mai 1883.—E. Gps-C. ps.

ANNONCES NOUVELLES.

Encan de meubles de ménage.—Oct. Lemieux & Cie.
 Tailleur.—T. Grégoire.
 Magasin de chaussures.—Elz. Fiset.
 Bazar.
 Demande.—Thomas Potvin.
 Deux filles demandées.—J. T. Levallee.
 Société bienveillante des journaliers de navires.—Ant. Raymond.
 Vente à bon marché.
 Compagnie des chars urbains de la rue St-Jean.—W. W. Martin.
 Avis.—J. W. Marling.
 Contrats de la Malle.—William G. Sheppard.

Sommaire des matières.

1ÈRE PAGE.
 —Feuilleton littéraire: Dolorée.
 2ME PAGE.
 —Les misérables de Londres, (suite).
 3ME PAGE.
 —L'escargo fringant.
 6ME PAGE.
 —Télégraphie Générale.
 7ME PAGE.
 —Les événements en Irlande—Dépêches du Canada.

QUEBEC,

MERCREDI, 4 JUILLET 1883.

LETTRES DE VOYAGE.

Dimanche matin, sur les 8 heures, le train nous amenait Sir Hector Langevin qui descendait à notre hôtel.

Le temps s'était levé gris; il ne pleuvait pas cependant, mais il y avait des nuages qui se promenaient ça et là avec un air pleurnicheur.

A 9 heures, l'omnibus nous prend à l'hôtel pour nous conduire à Sandwich où nous devons entendre la messe.

Sandwich est le plus ancien établissement de cette partie du pays. Sa fondation remonte à 1700, d'aucuns disent 1701; mais il n'y a pas lieu de se pencher au cheveu pour une différence de douze mois.

Mais longtemps avant cette époque, en 1615, des soldats français avaient planté leurs tentes sur les bords riantes et fertiles de la rivière Détroit, avec leurs alliés et amis les Hurons et les Algonquins, dans le but de réduire les Iroquois qui occupaient le fort en face.

En 1701, De LaMothe Cadillac arrivait à Détroit avec des colons français qui s'établissaient sur des fermes qui mesuraient cent quatre-vingts arpents d'étendue sur deux arpents de largeur seulement.

En 1744, on voit le Père Pothier, jésuite, qui réunit autour de sa houlette de pasteur un grand nombre de fidèles à Sandwich.

En 1761, le poste français qu'on appelait l'Assomption sur le côté est de la rivière, passa aux anglais, et alors adieu l'émigration française de ce côté-là. Les bords de la rivière depuis Amherstburg jusqu'à la décharge du lac Sainte Claire étaient occupés par des petites fermes. Les habitants s'occupaient alors surtout de pêche et de trafic de fourrures dont Détroit était le principal entrepôt.

La plupart des noms anglais que l'on rencontre dans Essex sont ceux d'anciennes familles émigrées de la Pensylvanie et d'ailleurs après la guerre américaine de 1783.

Tels sont les noms des Crawford, des Wigles, des Scratch et des Elliot, noms fort bien connus dans le nord d'Essex. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'ils se sont tous bien conservés; ainsi les Wigles et les Scratch sont d'origine allemande. Wigles se dit aujourd'hui pour Weigel, et Scratch, le plus détérioré de tous, pour Kranz. Il est fort malheureux que l'on abîme ainsi les noms de famille. On peut-on retrouver les descendants affaiblis de pareils noms? On demande quelquefois

des héritiers. Il ne serait pas facile de retrouver un héritier de la famille Weigel ou Kranz avec des noms comme Wigles et Scratch. La chose est plus sérieuse qu'on ne le pense. A Québec, comme ailleurs, nous avons de ces bizarreries. Les Van der Heyden, par exemple, se sont appelés pendant quelque temps Vaniry, en prononçant l'y comme en anglais, et aujourd'hui on dit Vandry tout court, en prononçant y comme i. Les Van der Heyden d'Amsterdam ou de Rotterdam seraient obligés de se fouiller longtemps avant de pouvoir découvrir sous le nom de Vandry un membre de leur famille. Il y a aussi les Dassylva dit Portugais. On rencontre des Dassylva et des Portugais Portugais n'est certes pas un nom, c'est un sobriquet. C'est Da Silva qui est le vrai, et, comme il est portugais, on en est arrivé au nom de famille ci-dessus.

Et que d'autres! L'émigration du côté d'Essex ne paraît pas avoir été bien forte. C'est plutôt à sa propre vitalité que la population doit son augmentation lente, mais constante.

En 1824, la population du comté d'Essex, y compris Tilbury-Est qui fut plus tard transférée à Kent, était de 4,274 âmes. En 1834, la population était de 6,484, d'après le recensement; puis il y eut un courant d'émigration plus accentué, ce qui porta la population à 8,554 âmes en 1837. Les troubles politiques de 1837-38 firent, par action réflexe, défavorable au comté d'Essex; la population diminua. De 1841 à 1851, alors que l'émigration britannique envahissait l'Ontario, l'augmentation de population ne fut pas considérable dans Essex; de 8,762 âmes, elle s'éleva à 10,817.

En 1861, la population était de 25,211 âmes, et en 1871, de 32,697.

Cependant, les colons en quête d'établissements, découvraient des terres fertiles dans l'intérieur et s'y fixaient. Le climat, loin d'être insalubre comme on l'avait prétendu, était excellent.

Le Canada Southern devint un fait accompli, et le mouvement de la population prit plus d'activité. De 1871 à 1881, l'augmentation a été de 17,000; ce qui porte le total, toujours d'après le recensement, à 49,000 âmes dans le comté.

Le Canada Southern a été un levier de première force dans le développement du comté. Bien des petites villes et des villages ont surgi depuis l'inauguration de cette voie ferrée.

Il s'en faut de beaucoup que le comté d'Essex soit envahi. Il peut loger au moins la moitié plus d'habitants. La moitié du terrain est encore couverte de bois; il y a des milliers d'acres de terre que l'on s'occupe à élaguer, et d'autres qui attendent que l'on s'occupe d'eux sous ce rapport. La superficie du comté est de 422,000 acres, sans compter l'île Pelée dont la population est de 400 âmes. La terre est fertile et surtout propice aux vergers et aux vignobles.

Le rendement du blé est considérable ainsi que celui des légumes, du maïs et de la canne à sucre. Il y a trente ans on y cultivait beaucoup le tabac et l'on produisait plusieurs millions de livres de cette plante.

Mais le sol du comté a besoin d'être soigneusement élagué. C'est la le plus sérieux inconvénient de ce pays tant soit peu marécageux; mais cette opération une fois faite, il paraît que l'on se rattrape bien de ses dépenses, toujours en vertu de la grande loi providentielle des compensations.

Les terres, je parle de celles qui sont améliorées et pourvues de bâtiments, se vendent jusqu'à \$80 et \$100 l'arpent. Des terres peu avancées se vendent de \$20 à \$30 l'arpent, et les terres incultes \$20 et moins.

La population du comté est assez mêlée: anglais, écossais, irlandais, hollandais, canadiens-français et noirs se partagent le sol en culture dans le

comté. Je crois qu'il y a huit cents électeurs noirs; il y en a même parmi eux qui exercent la profession légale.

Comme agriculteurs pratiques et modèles, voici comment on range les diverses nationalités: les écossais, les hollandais et les canadiens-français.

Les canadiens-français se trouvent surtout groupés dans Malden, Anderton, Sandwich-Est et Ouest. Mais leur nombre et leur influence augmentent toujours; j'ai honte de le dire, mais je ne connaissais pas ce groupe des nôtres; c'est le Progrès de Windsor, qui un jour m'a appris qu'il y avait assez de canadiens français dans cette partie d'Ontario pour justifier la fondation d'un journal français.

Malheureusement, le Progrès, de Windsor, imprimé aujourd'hui à Détroit, n'est pas reconnu comme l'organe des canadiens-français du comté d'Essex; non-seulement il n'est pas reconnu, mais il est même répudié comme tel.

Le Progrès est devenu l'organe de M. Mazurette, pianiste de talent, je veux le croire, constellé de médailles américaines, comme un matelot de France; le Progrès s'est donné un programme bien étroit, la réclame à M. Mazurette. C'est malheureux, car il avait devant lui un champ magnifique. Les canadiens-français du comté d'Essex ont besoin d'un organe, et j'ose espérer qu'avant longtemps ils s'en donneront un qui remplira haut et ferme la noble mission que le Progrès a désertée ou n'a pas comprise. Ce n'est pas une feuille d'annonces et de réclames qu'il faut à nos gens; c'est un organe qui traduise dans leur langue, et leurs aspirations et leurs progrès.

A la suite, l'annonce et la réclame!

(A suivre)

Nos lecteurs verront par nos dépêches, que le comte de Chambord est très dangereusement malade. Il aurait choisi pour son successeur le comte de Paris.

Le Pèlerinage à Rome.

Samedi prochain le steamer "Oregon" de la ligne Dominion, fera voile à Québec pour Liverpool, ayant à son bord les pèlerins canadiens à destination de Lourdes et de Rome.

Vendredi soir à 6 30 p. m., les pèlerins assisteront à un salut solennel à l'église Bonsecours. Après la cérémonie, ils s'embarqueront à bord du vapeur de la compagnie du Richelieu pour se rendre à Québec où ils prendront le bâtiment océanique.

Parmi les pèlerins nous remarquons les noms des personnes suivantes:

MM. R. J. Devins, J. A. Fowler, A. E. Demers, du Canadien de Québec, M. et Mme B. Verret de Québec, le révérend M. Mathien, de Sherbrooke, Jos. Shorter, Chs Lenoir, Paul Champoux, George Laurent, T. Pichette, C. F. Vinette, Sault au Récollet, A. L. C. Merrill, F. X. Dion, S. Mondou, A. Bélanger, Dame A. Bélanger, Delle Bélanger, Dame A. Prévost, Delle Prévost, Dame T. Pichette, Delle Esther Bertrand, Dame J. Neary, Dame Landerman, Delle Soucy, Delle Virginie Lefebvre, Delle Mathilde Lefebvre, Delle K. McGrath, Delle Goué, Dame Leblanc, Delle Grothe, M. Arthur Masson, Dame A. L. Malhiot, Dame Gustave Fautoux, Delle E. Lamotte, M. Nap. Lareau, M. J. Lavigne, M. Gauthier, Delle Marguerite Beaudry, Dame E. Masson, etc.

Le pèlerinage se fera sous la direction des révérends messieurs Martineau et Vacher qui ont été autorisés par Mgr. Fabre à dire la messe tous les jours à bord du vapeur et à conduire les pèlerins jusqu'à Rome.

M. Derome, de la maison Cadieux et Derome, est le président du pèlerinage.

Conseil de St-Sauveur.

Il y a eu hier soir, réunion de ce conseil. Étaient présents: M. le maire et MM. les conseillers Fiset, Blouin, Boutin, Letarte et Noël.

Le greffier a donné lecture de l'acte passé à la dernière session, au sujet de l'enregistrement des douaires coutumier.

Ensuite est venue la lecture des rapports du surintendant des chemins

M. Bolduc, et de son adjoint le constable Caouette. Ces rapports notent fort mal un certain nombre de contribuables qui se refusent obstinément à ne pas arranger le trottoir et la rue vis-à-vis leurs demeures.

En ce moment, on entend retentir un pas précipité, puis le Dr. Fiset, tout essouffé, fait son apparition. Il a sans doute été retardé par quelque bon coup de lancette à appliquer à un malade qui se raccroche à cette dernière espérance. Le docteur aperçoit alors, à sa place accoutumée, le rapporteur de l'Événement, et lui lance une tendre oeilade, de cet oeil perçant dans lequel il met toute son âme.

Avant l'ouverture du débat sur les deux rapports précités, M. le maire met le docteur au courant. Aussitôt Bucéphale, le docile Bucéphale, vient de lui-même se placer devant son maître qui l'enfourche et le lance au galop. Mais tout à coup la bête se montre rétive, les allures belliqueuses du guerrier se modifient sensiblement. Il devient patelin, doux, et pour un peu il pleurerait. Il essaie même de faire de l'esprit, et plusieurs fois dans la soirée il lance des traits qui ne sont pas trop mal tournés, pour un novice.

Les autres conseillers prennent part au débat, mais le docteur leur enlève à tour de rôle la parole. Que voulez-vous, il est en veine!

Finalement, on passe une résolution autorisant le surintendant de voirie à prendre contre les récalcitrants des mesures judiciaires.

Il est entendu cependant qu'il faudra y aller avec autant de justice et de discernement que possible; car, comme plusieurs conseillers le font remarquer, tous les contribuables ne sont pas au même degré favorisés de la fortune. Ceux qu'on atteindra les premiers sont ceux qui, ayant le moyen de s'exécuter promptement, persistent à ne pas le faire.

M. le maire donne ensuite lecture de plusieurs comptes qui sont approuvés. Plusieurs travaux urgents, pour le département du feu, sont ordonnés.

Ensuite a lieu un long débat au sujet des canaux d'assèchement. Tous les membres du conseil y prennent part, et l'on est généralement d'accord sur le point principal, à savoir, qu'il est absolument nécessaire de prendre des mesures pour améliorer l'égouttement des rues.

On a différé d'opinion sur les moyens à prendre, mais cependant il a été à peu près entendu que les contribuables qui désiraient faire des améliorations en ce sens dans leur quartier, s'adresseraient au conseil, qui aviserait aux meilleurs moyens à adopter.

Au cours de ce débat, auquel le maire a pris part, celui-ci ayant dans la chaleur de la discussion, interrompu le Dr. Fiset pour faire une simple remarque, le fouilleux orateur a repris le dessus sur l'homme doux et le docteur a dit au maire qu'il n'avait pas à l'interrompre car il avait lui-même la parole... en bouche.

Je le savais!

Sont-ce des Sauvages.

Les soldats de Sherbrooke ne sont pas des hommes; il y a un reste de barbarie dans ce monde-là.

Voici les quelques détails que nous avons pu nous procurer touchant leur conduite barbare du 26 juin. Vers 6 30 heures le soir du 26, M. Fitzgibbon, contre-maître des travailleurs sur la section 12 du chemin de fer du Grand-Tronc, se rendait à Belœil sur un char à bras avec ses hommes Louis Chaperon, Napoléon Lavigne, Alexis Perrault, Frank Palmer et Joseph Domville. Deux milles avant d'arriver à ce village le contre-maître et ses hommes aperçurent un convoi qui les approchait; ils enlevèrent aussitôt leur char à bras et le mirent à au moins huit pieds de la voie.

Le train composé de chars à passagers venait à une grande vitesse. Sur la plateforme de chacun des chars se tenaient plusieurs soldats en habits rouges. Au moment où le convoi passa vis-à-vis lui et ses hommes, M. Fitzgibbon vit tomber Louis Chaperon et deux secondes après Napoléon Lavigne tombait à ses côtés. Le train fila tout droit; on courut aussitôt au secours des deux hommes et on constata qu'ils étaient tous deux sérieusement blessés. On les plaça sur le char et on les conduisit à Belœil.

A leur arrivée là, Palmer un des hommes dit qu'au moment où Chaperon et Lavigne sont tombés il a entendu un bruit de fer brisé. On le renvoya aussitôt à l'endroit de l'accident; il y trouva un couvert et des ronds de poêles brisés. Il n'y a pas de doute que les deux blessés aient été frappés par ces pièces de fonte vu que les médecins constatent qu'elles s'adaptent parfaitement aux blessures.

Un autre point qui ne souffre aucun doute c'est que les volontaires sont les auteurs de cet acte barbare, car les deux victimes avaient à peine été frappées que quelques arpents plus loin un troisième individu du nom de Perrault tombait frappé lui aussi par un morceau de fonte.

Le pauvre Lavigne est très souffrant, et son état inspire des craintes sérieuses.

ses. Il est arrivé à l'Hôpital Général hier soir.

Déjà la Cie. du Grand-Tronc a fait des démarches énergiques pour découvrir les coupables.

Espérons que les autorités s'occuperont aussi de la chose et que leurs démarches seront couronnées de succès.

Mardi prochain, à 7 1/2 heures, aura lieu, dans la chapelle de l'Asile du Bon Pasteur, un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu M. le Chevalier G. M. Muir.

Le service anniversaire de Madame Fide Bertrand, épouse de Sieur François Darveau, sera chanté à la chapelle Saint-Jean-Baptiste, jeudi, le 5 du courant, à 7 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

ENCAN DE MEUBLES DE MENAGE

Par OCT. LEMIEUX & CIE.,

Jeudi, le 5 Juillet.

A la résidence de Dame Veuve Brault, à l'ancienne bâtisse du Parlement.

Nous avons reçu instruction de Dame Veuve Brault de vendre à l'encan, JEUDI le 5 JUILLET, à sa résidence ancienne bâtisse du parlement tout l'ameublement de six chambres consistant en meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher, ustensiles et poêles de cuisine, tapis, papiers et quantité d'autres effets.

Le tout vendu absolument sans réserve. La vente commencera à 11 heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE.,

2 juillet 1883

Encanteurs.

PERDU.

UN PAQUET DE CLEFS appartenant à M. Jos. Gauthier, peintre. Celui qui le retournera au No 260, rue St-Joseph, St-Roch, sera généreusement récompensé.

4 juillet 1883.—1/p.

DEMANDE.

On demande immédiatement un c. cuisinier pour servir dans un restaurant.

S'adresser à THOMAS POTVIN, Quai Napoléon, Basse-Ville.

3 juillet 1883.—2/p. dcs

F. GREGOIRE,

TAILLEUR,

N^o 45, RUE DE L'ÉGLISE, ST-ROCH,

(BLOC DUBEAU.)

Les amateurs de modes les plus nouvelles trouveront pleine et entière satisfaction en s'adressant au soussigné pour coupe ou confection d'habits de toutes sortes, d'après les dernières modes parisiennes et américaines. Après une expérience de plusieurs années dans cette ligne, il ose espérer une part du patronage public.

Le soussigné se charge aussi de réparer tous les pardessus imperméables, composés partie en caoutchouc, partie en étoffe.

Prix modérés. Conditions raisonnables. Une visite est sollicitée.

F. GREGOIRE, Tailleur.
 3 juillet 1883.—1/m.

MAGASIN de CHAUSSURES.

Aux prix populaires

COIN DES RUES ST-JOSEPH ET MARCHÉ JACQUES-CARTIER, SAINT-ROCH.

Le soussigné a l'honneur d'adresser ses plus vifs remerciements à ses nombreux pratiques et au public en général pour l'encouragement extraordinaire qu'il en a reçu depuis l'ouverture de son nouveau magasin au coin des rues St-Joseph et Marché Jacques-Cartier.

Les acheteurs sont toujours certains de trouver dans ce magasin populaire un assortiment complet de chaussures de tout genre, pour hommes, femmes ou enfants et cela à des prix des plus avantageux.

Une visite est sollicitée.

ELZ. FISET.

Cordonnier et Marchand de Chaussures.
 3 juillet 1883.—1/m.

DEUX BONNES FILLES

Trouveront l'emploi, en s'adressant au Royal Exchange Restaurant, 56, rue St-Jean.

J. T. LEVALLEE,

Propriétaire.

3 juillet 1883.

A TRAVERS LA VILLE.

L'hon. M. Pâquet.

C'est au chef de la police du port, M. Benjamin Trudel, qu'est dû le transport de M. Pâquet à Québec, sur le bateau-mouche le *Dolphin*. Ce sont les hommes du même corps qui ont transporté le blessé chez lui, sur une civière.

En ville.

M. Chas. A. E. Gagnon, M. P. P. pour Kamouraska, est à Québec et descend au Mountain Hill House.

Au Château-d'Eau.

Son Honneur le maire, MM. les conseillers et M. Beemer, devaient aller aujourd'hui au Château-d'Eau et parcourir en canots la rivière et le lac St. Charles, afin de s'assurer s'il est nécessaire d'en nettoyer le lit avant la pose d'un second tuyau d'égout.

La pluie a fait ajourner le voyage à demain.

Bénédictin d'une cloche.

Vendredi dernier, fête de St. Pierre et Paul, à eu lieu, au village Stadacona, la bénédiction d'une cloche, pour l'école de la paroisse. La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Pamphile. Les parrains et marraines étaient M. et Mme Cliche, M. et Mme J. Bonnet, M. et Mme V. N. Bigaouette. Les confrères d'écoles, MM. Lavigne, Blois, Patry, l'Hérault, étaient présents.

Le produit de la quête s'est élevé à \$21.

Les vacances.

Un certain nombre de jeunes collégiens en visite chez M. Louis Gariépy, père d'un de leurs confrères, au Château-Richer, ont donné une soirée dramatique dans la maison d'école centrale de cette paroisse, dimanche dernier. Plusieurs membres du clergé et quelques Québécois y assistaient.

Triple naissance.

A St-Sauveur, lundi, Mme Joseph Marceau a donné naissance à trois enfants : deux garçons et une fille. On a fait photographier le petit trio.

La fabrique de la paroisse.

Cette fabrique, qui est située comme on le sait, sur la rivière St-Charles, vient d'être louée pour cinq ans à la Riverside Worsted Company.

Le camp de Lévis.

L'inspection du camp par le major-général Luard, aura lieu vendredi matin, et le camp sera levé le lendemain.

Ecrasement de la prison.

Il y avait le premier du courant dans la prison du district, 67 détenus dont 24 femmes.

Suicide.

A Brunswick, Me., un jeune canadien, âgé de 21 ans, du nom de Amédée David, fils de Jos. David, s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Le malheureux avait fait samedi dernier, l'achat de l'arme fatale, et c'est dimanche qu'il a mis fin à ses jours.

Dans une lettre écrite le vendredi précédent, le jeune David déclarait que des chagrins lui rendaient la vie impossible.

Ecran de meubles de ménage.

Demain jeudi 5 juillet, MM. Oct. Lemieux & Cie vendront à l'encan l'ancienne bâtisse du parlement, tous les meubles de ménage de Mme Vve Brault. Tout sera vendu absolument sans réserve.

La vente commencera à 14 heures précises. Pour les détails voir l'annonce.

L'apparence de la récolte.

Les pâturages sont partout magnifiques, et le rendement du foin sera, cette année double de celui de l'année dernière. Le grain, quoique peu avancé, a néanmoins une belle apparence. En somme on aurait tort de se décourager; aussi les craintes que l'on avait d'une mauvaise récolte sont-elles en partie dissipées.

Un couvent palais.

Le couvent de Villa Maria, à Monklands, près de Montréal, dont l'intérieur est en voie de restauration, sera sous peu un des plus beaux édifices de ce genre qu'il y ait sur le continent américain. Le coût de l'établissement sera d'environ \$1,000,000.

Autres juges de paix.

La Gazette Officielle de samedi contenait les nominations additionnelles suivantes de juges de paix pour le district de Québec :

MM. Simon Peters, Elie Turgeon, John Valiant Gale, Eugène Blais, Timothy Hibbard Dunn, François E. Roy, M.D., James McCormick, Joseph Archer, jr., P. V. Valin, Charles Vessey, M. Tem-

ple, A. J. Maxham, John C. Thomson, François Marcelin Audet, George Holmes Parke, Olivier Robitaille, M. D., et James Dunning.

Protection contre le feu.

La corporation de St-Sauveur se propose d'acheter cinq à six cents pieles de boyaux à incendie. C'est une sage mesure qui a sans doute bien vue des contribuables.

Exploration.

Un parti d'arpenteurs dirigés par M. Bignell, quittera Québec prochainement pour faire, sous les auspices de la société de Géographie, un calcul approximatif de l'étendue de pays encore inexploré entre le lac St-Jean et la Baie d'Hudson.

Pèlerinage.

Dimanche dernier, environ 300 pèlerins de Notre-Dame de la Garde et de St-Roch, se sont rendus en pèlerinage à St-Michel, sous la direction de M. l'abbé Lessard.

M. l'abbé Pagé, du Séminaire, MM. les ecclésiastiques Maréchal, Laplante, Groulx, Ruel, Turgeon et Allaire ont pris part à ce pèlerinage.

A l'arrivée des pèlerins, M. Lessard a dit une basse messe, et à 10 heures, il y a eu grand'messe, chantée par M. l'abbé Gagnon, directeur du petit Séminaire de Québec.

Le chant et la musique ont été magnifiques. Les solistes ont été rendus par MM. F. X. Fortier, du Cap-Blanc, L. Côté et Ang. Pouliot, de St-Roch, et ont été bien goûtés. Le chœur était sous la direction de M. Giguère, ecclésiastique, et soutenu par un harmonium fourni par M. Lavigne et touché par Mme Tardif.

A trois heures de l'après-midi, il y a eu Saint solennel, et une allocution par M. Laliberté.

Un *Adorate* a été chanté par M. Jos. Morissette, et un *Ave Maria*, de Lambillotte, par MM. Giguère et Maréchal, ecclésiastiques.

Tous sont allés peu après prendre place à bord pour le retour; le chant n'a cessé de se faire entendre pendant tout le trajet.

Ce succès fait très certainement honneur au zèle infatigable de M. l'abbé Lessard, qui tout en travaillant à la gloire de Dieu, a su plaire à tout le monde. Mille remerciements doivent lui être adressés, ainsi qu'à M. Laliberté, curé de St-Michel, pour la manière courtoise avec laquelle il a reçu les pèlerins.

Nouvelles du lac St-Jean.

Dans les paroisses de Iberville, St-Jérôme et St-Louis de la Pointe-aux-Trembles, l'année dernière, chaque cultivateur a récolté une moyenne de 400 à 500 minots de blé.

Ces endroits sont magnifiques. Les terres sont très belles à la Pointe aux Trembles en général, ainsi qu'à St-Jérôme où elles sont un peu plus accidentées. Iberville possède une magnifique église en pierre où l'on dit la messe depuis le jour de l'an.

Il y a aussi un splendide petit village l'église en bois de la Pointe aux Trembles est aussi magnifique.

L'apparence de la récolte est à peu près celle des environs de Québec. Comme ici on y a semé très tard, à la fin de mai. La température a toujours été très pluvieuse. Le foin a une belle apparence.

Les jardins en général sont plus florissants que ceux de Québec.

On a montré à un confrère trois magnifiques ferilles de rhubarbe ayant au moins 4 pieds de long et venant de St-Louis de la Pointe-aux-Trembles.

Le principal événement à Chicoutimi est la construction d'un magnifique Hôpital de Marine de 100 pieds de long sur 40 de large.

Il est construit en brique rouge faite à Chicoutimi, et s'élève en face du monument Price. Les hospitalières en auront la surveillance; elles prendront possession de leur poste au mois de septembre prochain.

Au nouveau cimetière, les lots de 12 pieds carrés se vendent \$100.

Le mystère Sougraine.

Un chasseur écrit de Eustis (Maine) une lettre des plus intéressantes au sujet de l'Indien Sougraine, sur lequel pèsent des soupçons si ribles. Le correspondant américain a lu le *Pionnier* de Sherbrooke reproduisant le signalement de la noyée de Beaumont : "Par le renseignement que vous donnez dans votre journal, dit-il, je vois que c'est bien la femme qui s'est fait tuer à St-Jean Deschaillons." Ce concours d'affirmations, d'accusations contre Sougraine, arrivant ainsi de toutes parts, n'est-il pas concluant ?

Le correspondant d'Eustis attire du reste l'attention de la justice sur Elmiro Audet, la jeune fille enlevée par Sougraine, qui, dit-il, "sait comment la femme a été tuée."

Voici les passages essentiels de cette lettre : "Sougraine et Elmiro Audet sont venus se réfugier dans les bois par ici

et même ont demeuré quelque temps avec moi l'hiver passé. Mais aussitôt que la neige eut disparu, ils sont partis pour le lac Mégantic, où la fille est maintenant chez un nommé Campagna. Quant à l'homme, son nom est Louis Sougrain, il est natif du village de la tribu indienne de Bécancour; taille : 5 pieds trois ou quatre pouces, sourcils épais, moustache claire. Sa femme était aussi indienne, et d'après ce qu'il nous a dit, il a laissé deux enfants à Bécancour, chez un nommé Pierre Antoine. Sa femme s'appelait Clarisse Biome.

"Quand cet homme et cette jeune fille sont venus par ici, les rumeurs ont commencé à courir que c'était un meurtrier. Je l'ai fait parler, et je crois que je lui aurais fait avouer son crime si je l'avais interrogé d'avantage.

"Quand à moi, je suis sûr que cet homme a tué sa femme. Cette jeune fille devrait être arrêtée, car elle sait comment la femme a été tuée. Quant à Sougrain, il est par ici dans les bois et si la justice veut marcher, il est grand temps, car j'ai peur que le meurtrier se sauve au Nord, et il sera alors plus difficile de le trouver. Je suis prêt à donner moi-même sur la piste. Je suis chasseur et j'ai été longtemps employé dans les "hauts" par le gouvernement américain. Par ici, nous n'aimons pas les meurtriers et si la justice ne marche pas, peut-être que cet homme ne vivra pas longtemps par ici."

D'autre part, nous apprenons que Sougraine (ou Sougrain) a été vu lundi dernier dans le voisinage de l'église de St-Ubalde; il marchait dans la direction de Notre-Dame-des-Anges.

Dernière heure.—Elmiro Audet, la jeune fille enlevée par Sougraine, est arrivée à Québec ce matin, et sera retenue par la justice comme témoin.

Engin minuscule.

On expose en ce moment dans la vitrine de la librairie Marois, No 248, rue St-Jean, une miniature d'engin qui est simplement un petit bijou. Cette ingénieuse machine est l'œuvre d'un de nos typographes, Eugène Côté, demeurant au faubourg Mont-Plaisant. Elle n'a que 15 pouces sur 4 de carré et 6 pouces de hauteur. Elle peut faire marcher trois machines à coudre. On la fera prochainement. Le prix du billet est de 15 cts. ou deux billets pour 25 cts.—15 f.

Phosphate acide de Horsford, pour l'insomnie.

Le Dr Wm P. Clothier, de Buffalo, N. Y., dit : "Je l'ai prescrit à un prêtre catholique fort studieux, pour combattre l'insomnie, la nervosité violente, etc., et il m'a dit qu'il s'en était trouvé très bien."

FAITS DIVERS.

Une terrible nuit de noc s.

Une correspondance de Rio Grande del Sur, près de la frontière de l'Uruguay, annonce un fait horriblement dramatique. Un jeune homme ayant été mordu par un chien présumé enragé, la veille du jour où il devait se marier, le mariage a été ajourné. Après un délai de trois mois, les médecins ont déclaré que tout danger était passé, et les noces ont été célébrées. Le souper a été suivi d'un bal pendant lequel les nouveaux époux se sont retirés dans leur chambre. Bientôt après, des cris affreux ont fait tressaillir les danseurs; ils provenaient de l'appartement nuptial. On y a couru et on y a vu un spectacle terrifiant. La mariée était étendue sur le plancher, ensanglantée, palpitante, le corps déchiré comme par les dents d'une bête féroce. Le mari était accroupi dans un coin, les yeux hagards, la bouche couverte d'écume et de sang. Il est resté immobile quelques secondes, regardant les visiteurs frappés de stupeur; puis, poussant un aboiement rauque, il a sauté sur l'un d'eux, mais le frère de la jeune épouse lui a cassé la tête d'un coup de revolver.

Accident terrible.

Nous lisons dans le *National* du 28 juin, publié à Plattsburgh N. Y. :

Un accident malheureux vient de jeter dans le deuil une famille canadienne de cette ville. Lundi soir entre sept et huit heures, Eusèbe Picotte, cordonnier de son état, s'est noyé dans les circonstances suivantes :

Le matin il avait eu un raccommodage de dix cents avec lesquels il s'était payé un verre de whiskey. Il revint à la maison et se coucha. Il dormit jusqu'à midi, prit son dîner et se remit au lit de nouveau. Cette fois il ne s'éveilla que vers trois heures, et se plaignit de n'être pas bien; il alla chercher un demi-verre de whiskey, en prit un verre et partit pour aller, dit-il, à sa femme se rafraîchir sur le lac, car il faisait trop chaud à la maison. Il sortit, sauta

dans une petite embarcation et rampa vers le large du lac. Il passa près de la chaudière de gens qui étaient après faire la pêche et causa quelque peu avec eux. On lui demanda où il allait sans habit et tête nue. Il leur répondit qu'il allait se baigner.

Ces personnes soupçonnant qu'il était ivre, lui démontrèrent combien il était dangereux de s'aventurer si loin, qu'il devrait plutôt se baigner sur les bords du lac, mais il ne voulut point les écouter. Il était d'une grande gaîté et portait avec lui une bouteille qui faisait force gymnastique entre ses mains. Un de ses parents qui était dans l'embarcation des pêcheurs, risqua ses amis en leur disant qu'il était habitué à se baigner même ivre, qu'il était excellent nageur et qu'il ne croyait pas qu'il lui arriverait malheur. Pendant ce temps, Picotte poussait toujours plus loin. On le vit se dépouiller de son pantalon et de sa chemise et piquer une tête dans le lac. Il revint à la surface et nagea quelque temps dans l'eau avec une facilité apparente.

Tout à coup on le vit s'enfoncer soudain et remonter en droite ligne à la surface de l'eau. Les pêcheurs qui le suivaient des yeux et qui épiaient chacun les mouvements apprirent un malheur, et se portèrent de suite à son secours; mais leur embarcation était retenue ancrée par une lourde pierre, et il fallut quelque temps avant de pouvoir s'en débarrasser. On arriva sur le lieu trop tard pour le sauver. Le pauvre malheureux avait déjà rendu ses comptes à Dieu.

Eusèbe Picotte est natif de St-Rémi, P. Q., est âgé d'une trentaine d'années, est marié et père de cinq enfants. Il faisait, nous dit-on, un usage immodéré de boisson.

Son cadavre a été repêché mardi midi, par MM. Joseph Dupont et James Cuddy. On n'a trouvé, il n'y avait pas plus de huit piels d'eau. L'enquête du coroner a eu lieu mardi après-midi et le verdict suivant a été rendu : Noyé accidentellement.

Les dix-huit jurés dans l'affaire, avec une libéralité qui les distinguent, ont fait cadeau de leurs honoraires, \$2 chacun, à la veuve du défunt.

Un petit calcul.

On annonce que l'hiver prochain Mme Patti recevra \$5,000. par soir pour chanter en Amérique. Dans "Lucie" elle ne reste en scène que pendant soixante-deux minutes.

Cela fait un peu plus de \$80 par minute. La moyenne de la respiration est de dix-huit à la minute; elle recevait donc \$4,44 pour chaque mouvement des organes respiratoires.

La partie dans "Lucie" contient 1200 mots et 2800 notes, ainsi la Patti est payée \$4,16 par mot et \$1.75 par note.

Bulletin Maritime.

ARRIVAGES.

New York, 3—Arrivé ici le *Oler*, de Brême.

DÉPART.

Halifax, 3—Le steamer *Scotia* est parti cette après-midi pour New-York.

Avaries.

Le brigantin *Christiana*, qui a été jeté à terre hier, a été soumis à l'inspection et il a été décidé qu'il faudrait lui faire subir des réparations avant de le remettre à flot.

La barque américaine *John Te Rottman*, parti de Boston pour Sydney, C. B., a donné sur des roches au port de Nova, près de Louisbourg, hier.

Il s'est causé des dommages considérables dans ses fonds. Il fait eau considérablement. On devra le faire réparer lui aussi.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

3 juillet.

Barque Nymphen, Erickson, Greenock, Haas Hagens et fils, lest.

Voilier Flying Foam, Tynell, Liverpool, Ross et Cie, sel.

Barque Frega, Colford, Liverpool, R R Dobell et Cie, sel.

—Damen, Klawmer, Harwich, Sharples fils et Cie, lest.

Golette Sea Bird, O Perrault, Montréal, Lennen, Pennes et Cie, 400 sacs de farine.

Barque Nathan, Hamel, New York, Bennett et Cie, 215 tonneaux de charbon.

—B Harris, Weigman, New-York, Bennett et Cie, 216 tonneaux de charbon.

—A Allard, Anlin, New York, Bennett et Cie, 221 tonneaux de charbon.

Radeaux de Collins Bay, J R McRae, 19,950 douves.

EN CHARGEMENT.

3 juillet.

Brick S Joseph, 233, Bossé, O Porto, D G McGuire, Cap Rouge.

Barque Kate Covert, McTaggart, Liverpool, Oba T Taylor, quai Davie.

—Rogoa, Haagen, Angleterre, R R Dobell et Cie, estacades Blais.

—Johanne, Schaffert erg, ordre, Benson frères et Cie, New Liverpool.

—Mosark, Haltesen, Barrow, Smith, Wade et Cie, New Liverpool.

—E Hæberg, Charron, Liverpool, Lyons et fils, Anse aux Sauvages.

ACQUITTÉS.

3 juillet.

Barge Reize des Anges, Hamelin, Montréal, G M Webster et Cie, 220 tonneaux de charbon.

Barque Jona, Knudsen, Pembroke, J Sharples, fils et Cie.

—Nova, Hansen, Liverpool, J Burstall et Cie.

—Cavallier, Robinson, Liverpool, R R Dobell et Cie.

Voilier Goldf, der, Portorici, Newcastle, R R Dobell et Cie.

Barque Nicot, Jorgensen, Londres, Bryant, Powis et Bryant.

—Berkley Castle, Sanpher, Newcastle, R R Dobell et Cie.

Brigantin Elta, Swan, Wick, Sharples, fils et Cie.

Barque Queen of Nations, Edwards, Clyde, Sharples fils et Cie.

—Kate Covert, McTaggart, Liverpool, C T Taylor.

—Queen of India, Hovel, Liverpool, J Burstall et Cie.

FAITES USAGE DU PORTER XXX De MOLSON

Il n'y a de véritable que celui qui porte l'étiquette de la

WATSON PACKING Co'y.

Embouteilleurs pour la consommation locale et l'exportation de

BIERE, PORTER, LAGER, Etc.

2, Rue BATH et 30 Rue ST-CHARLES,

QUÉBEC.

4 juillet 1883.—6m.

Charbon ! Charbon !

W HISHAM, pour engins,

Sydney pour engins,

Smith de Newcastle,

Anthrax américain,

A fonderies,

Et pour grilles,

De grosceurs assorties.

JOHN MACNAUGHTON & Co.,

194, RUE ST-PAUL

ET QUAI DES INDES.

4 juillet 1883.—1m.

Succession Ed. Pousseau.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Edouard Pousseau, en son vivant, de Québec, écuyer médecin, sont priées de les transmettre au sous-signé, et celles qui sont endettées envers cette succession de payer sans délai.

J. B. DELAGE,

Exécuteur-Testamentaire,

Au bureau de Tessier, Delage et Léry.

4 juillet 1883.—15j.

Société de Construction Permanente de Québec.

No 23, RUE SAINT-JEAN.

A PRETER.

\$15,000, Termes et conditions faciles. La Société prête sur propriétés immobilières et sur ses parts.

A VENDRE.

UNE MAISON, rue Richelieu, No 72.

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

" " " " " " " " " " " "

Télégraphie Générale

LE COMTE DE CHAMBORD.—ON
DÉSÈPÈRE DE SES JOURS.

STEAMER CHAVIRÉ.
50 pertes de vie.

LE CHANOINE BERNARD.

EMEUTE A BELFAST.

EXPOSITION DE BESTIAUX.

Mesures contre le Cholera.

ANGLETERRE.

Glasgow, 3.—Le steamer *Daphne*, lancé aujourd'hui sur la rivière Clyde, a chaviré. Il y avait deux cents ouvriers à bord. On croit que cent se sont noyés.

PLUS RÉCENT.

Cinquante personnes étaient sous le navire quand il a été lancé et elles doivent être noyées.

Les parents des victimes se rendent en foule sur le lieu de l'accident. La cause qui a fait chavirer ce steamer c'est qu'il avait trop de poids dans ses soutes.

Plusieurs personnes, retirées de l'eau vivantes, ont été transportées à l'hôpital; elles étaient épuisées.

Plusieurs personnes lancées à l'eau par la chute du steamer se sont sauvées en nageant jusqu'au rivage.

Des témoins oculaires disent qu'ils ont vu un grand nombre de personnes se débattant dans l'eau et appelant au secours. Plusieurs étaient blessées et couvertes de sang.

On croit que le nombre des pertes de vie est considérable.

Plusieurs cadavres ont été retrouvés au pied des marches. On fait de nouvelles recherches.

Glasgow, 4.—On mentionne les noms de 53 personnes comme manquantes.

Les visiteurs étaient admis au lancement de ce steamer. Il est possible qu'un certain nombre d'entre eux et dont les noms ne sont pas connus, aient été victimes de l'accident.

Le courant est fort et il est possible qu'un certain nombre de cadavres soient emportés à la mer.

Il y avait un grand nombre d'enfants à bord du navire.

Le patron charpentier qui avait la charge de vingt hommes, dit qu'il n'en a revu que trois depuis l'accident.

Un grand nombre de personnes qui se trouvaient de l'autre côté de la rivière ont été témoins de l'accident, mais elles n'ont pu porter secours.

Le tout s'est passé dans l'espace de trois minutes.

Quelques personnes à bord du steamer se sont lancées à l'eau.

On a vu quatre hommes essayant de s'accrocher au navire avant qu'il sombre.

Aux dernières nouvelles reçues des cadavres ont été identifiés.

D'après les personnes qui ont été témoins de l'accident et d'après celles qui ont survécu au sinistre, le steamer partait trop vite du chantier. Cela eut pour effet de faire enfoncer sa poupe profondément dans l'eau, et comme le courant était très fort alors, l'eau se mit à entrer par l'arrière du steamer.

Quarante et un cadavres ont été retrouvés ce soir. On fait de nouvelles recherches.

Jusqu'à présent on a identifié trente-huit victimes de l'accident.

Les hommes qui se trouvaient sous le navire au moment de l'accident voulurent s'enfuir tous en même temps. Ils se trouvèrent embarrassés les uns par les autres dans le passage qui leur restait pour se sauver. On en a trouvé qui avaient leurs outils à la main.

Une émeute religieuse a eu lieu à Belfast, hier. La police a dispersé la foule. Quelques hommes de police ont été sérieusement blessés.

Londres, 3.—Le *Times* de ce matin passe en revue tous les documents envoyés à Gladstone par Lord Randolph Churchill, appuyant sa prétention que le Khédive était l'auteur des massacres d'Alexandrie. Ce journal en conclut qu'il n'y a pas de raison suffisante pour incriminer la conduite du Khédive.

Londres, 3.—Le marquis de Normanby, gouverneur de Victoria, a l'ouverture du parlement aujourd'hui, a annoncé qu'il avait l'intention d'entrer en négociations avec les autres colonies pour arriver à une confédération australienne.

Londres, 4.—Les médecins craignent que le comte de Chambord souffre d'une tumeur cancéreuse dans l'estomac, ce qui aurait pour effet d'empoisonner son sang.

FRANCE.

Paris, 3.—La rechûte du comte de Chambord est dû à ce qu'une tumeur intérieure a crevé.

Les monarchistes se sont assemblés ce matin pour aviser à ce qu'il y aurait à faire dans le cas où le comte de Chambord mourrait.

Il doit y avoir une consultation de

médecins aujourd'hui à Frohsdorf et s'il y a espoir de guérison, on télégraphiera de suite à Paris. Si on ne reçoit pas de nouvelles, on en conclura que le comte de Chambord est emporté.

Paris, 3.—On dit que le comte de Chambord a choisi le comte de Paris comme son successeur.

Un correspondant à Vienne et arrivant de Frohsdorf, dit que le comte de Chambord est sérieusement malade, mais non d'une manière à désespérer de ses jours.

On croit que le gouvernement a décidé que chasser de France tout membre de la famille d'Orléans, si le comte de Paris ne fait aucune démonstration.

Paris, 3.—Il est impossible que le comte de Chambord en revienne de la maladie contre laquelle il lutte. Il ne peut garder aucune nourriture.

Paris, 4.—Les nouvelles reçues à minuit disent que les médecins réunis en consultation ont déclaré qu'il n'y avait pas espoir de guérison pour le comte de Chambord.

Les membres de la famille d'Orléans ne vont à Frohsdorf que pour remplir un devoir de famille.

ALLEMAGNE.

Berlin 3.—Le prince Orléans, ambassadeur prussien en France, est arrivé ici en route pour Paris. Durant son séjour il visitera Bismarck.

Bismarck, avant de partir pour la campagne, a ordonné que l'on prenne des mesures pour empêcher que le choléra ne s'introduise en Allemagne.

Hambourg, 3.—A l'exposition de bestiaux qui a eu lieu aujourd'hui, Burgo, maître de l'exposition, a dit qu'on devait remercier les puissances étrangères pour leur bienveillant concours.

ESPAGNE.

Madrid, 3.—La nonce du Pape a lancé une circulaire défendant au clergé du Nord de propager la doctrine émise par la dernière propagande carliste.

BELGIQUE.

Bruxelles, 3.—On a décidé de pour suivre, pour abus de confiance, le chanoine Bernard, qui s'était enfui en Amérique en emportant des fonds appartenant à l'église catholique.

SUISSE.

Zurich, 3.—Quarante-cinq journalistes, européens et américains, ont assisté à la fête d'hier. Cette fête consistait en une exposition, des courses en chaouppes, une illumination, etc.

EGYPTE.

Alexandre, 3.—Le nombre des décès causés par le choléra à Damiette hier a été de 141, dimanche 14 ont eu lieu à Mansourah, 5 à Port Saïd.

Caire, 3.—Le conseil sanitaire a ordonné que les quartiers infestés et où la population est massée soit en partie désinfectés et en partie brûlés.

Saïon, 3.—Le vaisseau de guerre *Annamite*, avec les troupes françaises, est arrivé ici.

ÉTATS-UNIS.

Incendie.

Astoria, Oregon, 3.—Un incendie dévastateur a causé des ravages ici.

Neuf maisons ont été incendiées. Le chemin de fer et les docks ont aussi été la proie des flammes.

Les pertes sont de \$225,000.

Les mormons.

Lac Salé, 3.—Les mormons ont institué neuf actions en dommages contre les commissaires nommés pour mettre à exécution le projet de loi Edmund qui les concerne.

Ces poursuites ont pour but de faire annuler l'opinion des commissaires qui leur est hostile.

Le résultat de cette conduite des mormons sera que le Congrès a l'optera contre eux des mesures encore plus rigoureuses.

Tempête.

Shenectady, 3.—Une tempête a détruit hier la tour à l'ouest du chemin au sud de Shenectady.

Les pertes sont de \$10,000.

Le 4 juillet.

New-York, 3.—Il n'y aura pas de démonstration publique ici, le 4 juillet.

Dangereuse mélancolie.

New-York, 3.—Une dame Stower arrivait en cette ville dans des circonstances un peu pénibles.

Une de ses filles, prise d'une sombre mélancolie, monta sur le toit au sixième étage de la maison où Mad. Stower résidait.

Quand on découvrit Mademoiselle Stower elle s'était suspendue à la corniche et était sur le point de se laisser choir.

La mère, aidée de deux autres femmes, saisit sa fille et la conduisit à sa chambre.

La malheureuse était dans un état d'excitation considérable. Elle demandait de la "laisser mourir."

Un règlement.

New-York, 3.—Le failli McGeech, autrefois le roi des marchands de viande, offre de régler avec ses créanciers à raison de 50 cts. dans la piastre. Les créanciers ont presque à l'unanimité accepté cet arrangement.

Un câble.

Boston, 3.—L'échevin Aldley, de Londres, dit que sa nouvelle compagnie de câble, américaine, britannique et continentale, a fait un arrangement très solide avec la compagnie postale et de télégraphie de New-York.

En conséquence, cette compagnie sera une rivale très sérieuse de la nouvelle compagnie postale Ouest Union. Elle fera une concurrence plus forte que l'Union Mutuelle ne serait en état de faire.

Une poursuite.

Washington, 3.—Le *World* dit que le juré Harrigan qui a concouru dans le verdict rendu au procès *Star Route*, se propose de poursuivre en dommages le journal le *Republican* de St-Louis, pour l'avoir appelé un *pochard*.

La poursuite sera pour \$20,000.

Une grève.

Elvy, Vermont, 3.—200 mineurs se sont mis en grève hier.

Ils veulent avoir le paiement de deux mois de gages qui leur sont dus.

Ils ont pénétré dans le magasin de la compagnie des mines et ont enlevé des marchandises.

Aujourd'hui, ils paraissent dans les rues et causent une émeute. Ils menaçaient de détruire la maison de la compagnie des mines.

AMÉRIQUE DU SUD.

Panama, 3.—Le volcan Ometepe, dans le lac Nicaragua est en éruption.

La population résidant dans le voisinage est terriblement effrayée.

Le cratère s'élargit.

Il vomit de la boue et des pierres.

Les annonces mystificatrices!

Il est devenu tellement banal d'écrire sur des sujets divers, des articles plus ou moins truqués qui se terminent par une annonce quelconque, que nous n'en ferons rien, nous bornant simplement à appeler l'attention en termes assez clairs que possible sur les mérites des Amers de Houblon, afin d'indiquer un chemin à en faire l'essai, ce qui prouvera à tel point leur valeur qu'on ne voudra faire usage d'aucun autre chose à l'avenir.

Le REMÈDE signalé d'une manière si favorable dans tous les journaux, tant religieux que profanes, à une vente fort étendue et relégué dans l'ombre toutes les autres médecines.

Les propriétés du Houblon sont incontestables, et les propriétaires des Amers de Houblon ont fait preuve de beaucoup de tact et d'habileté en l'adoptant comme base d'une médecine dont les effets bienfaisants sautent aux yeux de tous.

Est-elle Morte!

—Non! Elle a souffert et a été en langueur pendant des années, les médecins étant incapables de lui procurer aucun soulagement. Elle fut guérie et ne dut la vie qu'aux Amers de Houblon, dont les journaux parlent en termes si chaleureux.

—Est-ce bien la le cas? Comme nous devons être reconnaissants pour cette médecine!

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

—LES PARENTS.

Chemin de fer de Québec et de la Rivière du Loup.

Les trains de fret et de passagers circuleront tous les jours (excepté les dimanches) comme suit:

LAISSERA QUÉBEC

(Station du Palais).

5.30 p. m. Train de la Malte pour St-Raymond, arrivant à 8.45 p. m.

LAISSERA ST-RAYMOND.

5.40 a. m. Train de la Malte pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

Les trains arrêteront à la Petite Rivière, Ancienne-Lorette, St-Ambrose, Station de Valcartier, St-Gabriel, Ste-Catherine, Lac St-Joseph, Lac Jergent et Bourg-Louis.

Les convois marchent sur l'heure de Montcal.

Les trains se rencontrent à St-Ambrose avec les omnibus allant au village Indien de Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, et à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour les samedis au taux d'un billet de première classe.

Le fret reçu après 4 30 P. M. ne sera pas expédié avant le lendemain.

J. G. SCOTT,

Sec. et Administrateur,

Chambre de Commerce

LEVE & ALDEN,

Agents des Billets,

er Juin 1883.

CHÉMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

AUX CONSTRUCTEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées "Soumission pour l'édifice des Bureaux Généraux (Tender for General Office Building)" seront reçues jusqu'à JEUDI prochain le 12 JUILLET, 1883 pour les Bureaux généraux du Chemin de fer.

Les plans et spécifications pourront être vus et des blancs de soumissions obtenus au bureau de l'ingénieur en chef, à Moncton, le et après lundi prochain, le 2 juillet.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt équivalent à cinq pour cent du montant de la commission. Ce dépôt doit être fait en argent comptant ou en un chèque de banque accepté, et il sera confisqué, si le soumissionnaire néglige ou refuse d'entreprendre la bâtisse, lorsqu'il y sera appelé, ou si, après avoir commencé l'entreprise, il lui arrive de ne pas terminer les travaux d'une manière satisfaisante et suivant les plans et spécifications.

Si la soumission n'est pas acceptée, le dépôt sera remis à qui de droit.

Les soumissions doivent être faites sur les blancs imprimés fournis par le département.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

POTTINGER,

Surintendant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 22 juin 1883.

27 juin 1883.—C. E.

CHÉMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883 Arrangements d'été 1883.

Le et après LUNDI prochain, le 25 juin les trains marcheront tous les jours (les dimanches exceptés) comme suit:

LAISSERONT LA POINTE LEVIS.

Heures du Ch. de fer. Québec.

Express pour Halifax et St-Jean... 8.00 A. M. 7.45 A. M.

EXPRESS pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie... 1.15 P. M. 1.00 P. M.

Accommodation... 7.35 P. M. 7.20 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE LEVIS

Heures du Ch. de fer. Québec.

Express de Halifax et St-Jean... 8.35 P. M. 8.20 P. M.

EXPRESS de Ste-Flavie et Rivière-du-Loup... 2.10 P. M. 1.55 P. M.

Accommodation... 1.15 A. M. 5.00 A. M.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendront à leur destination le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St-Jean arrêteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant la Pointe Lévis les Mardis, Jendis et Samedis se rendront à Halifax et ceux partant les Lundis, Mercredis et Vendredis à St-Jean.

D. POTTINGER,

Surintendant-général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 21 juin 1883.

26 juin 1883.

CHÉMIN DE FER de la RIVE NORD.

AVIS.

Il y aura à l'avenir un train d'accommodation entre Québec et Trois-Rivières. Ce convoi partira de Québec à 5.00 hrs., p. m., arrivant à Trois-Rivières à 10.15 heures p. m.

Au retour il partira de Trois-Rivières à 3.15 heures a. m., et arrivera à Québec, à 8.40 heures a. m.

A. DAVIS,

Surintendant.

30 juin 1883.—3f.

Ligne de Ste-ANNE.



Le Vapeur "BROTHERS"

Fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne tous les jours à 6 heures A. M. excepté le Mardi et Samedi où les voyages suivront un autre ordre.

Faisant un voyage régulier tous les dimanches le départ aura lieu à 6 heures du matin du quai Champlain. Le prix aller et retour sera de CINQUANTE CENTS.

Toute société religieuse ou civile qui voudrait organiser un pèlerinage pourra engager ce vapeur à des conditions avantageuses, en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER.

13 juin 1883.—2m C&E.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DU

RICHELIEU ET D'ONTARIO.

Lignes de la Malte Royale entre Québec et Montréal, Toronto et Hamilton.

Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sont: QUÉBEC et MONTREAL.

Le QUÉBEC, en fer, Capt. Nelson, laissera le quai Napoléon les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures P. M.

Le MONTREAL, en fer, Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures P. M., partant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.

ENTRE MONTREAL ET HAMILTON

Le CORISAN, CORINTHAN, PASSPORT ET ALGERIAN

Un desquels laissera tous les jours excepté le dimanche, le matin du Canal à 11 h. 15 et l'après-midi à l'arrivée du Train à 1 h. 15.

Station Bonaventure à midi pour Hamilton et les Ports intermédiaires se raccordant d'après les horaires de Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa et Kempy.

Perth, Arnprior, etc., et

TORONTO

Avec des chemins de fer pour Collingwood, Sault Ste-Marie, Duluth

Les événements en Irlande.

Dublin 3.—Voici quel a été le résultat des élections du comté de Monaghan. Healy, *home ruler*, 2,226. Monro, conservateur, 2,011. Pringle, libéral, 270.

Le Révérend Thomas Burke, prêtre bien connu et conférencier, est mort. Chicago 3.—Finest, député au Congrès, a présidé hier soir une réunion d'Irlandais Américains pour venir en aide aux familles de ceux qui ont été pendus en Irlande comme conspirateurs de meurtre.

O'Donovan Rossa s'est fait introduire comme Irlandais sous le nom de John Brown.

Il a dit qu'il fallait faire la guerre ouverte à l'Angleterre. "Les Irlandais, dit-il, pourront convaincre l'Angleterre par quelques nouveaux exemples du genre de ceux de Cavendish et de Burke. Qu'on le sache, ce n'est pas un jeu d'enfant de gouverner l'Irlande."

On a prélevé à cette réunion un montant considérable de souscriptions.

New York 3.—La moitié des émigrants pauvres arrivés par le steamer *Queen* est restée au *Garden Castle*. Les autres se rendront à diverses destinations où ils iront rejoindre leurs amis.

La compagnie des steamers nationale a envoyé une lettre aux commissaires d'émigration disant qu'elle consentait à ramener en Europe les émigrants qui ne seraient pas réclamés par leurs amis, et qui, par conséquent, seraient à charge au public.

Il est probable qu'on placera d'une manière convenable tous les émigrants ici.

Cork 3.—Le comte Bandon a ouvert aujourd'hui l'exposition industrielle qui comprend en même temps celle des produits de l'Empire Britannique et de l'Amérique.

Une foule immense assistait à l'ouverture.

On craignait qu'il y eut des troubles et en conséquence la police faisait garde.

Tout s'est passé en parfait ordre.

T. D. Sullivan, E. Dwyer Gray, les maires et les conseillers de plusieurs villes étaient présents.

MONTREAL.

Fashionable

Montréal 3.—Le mariage de Demoiselle Anny Gordon, fille aînée de Sir A. T. Galt, avec M. Robert Grant, de Boston, a été le plus fashionable de la saison.

Un grand nombre de personnes de Boston, New York et d'autres lieux en Canada, assistaient au mariage.

Journalisme

Le *Temps*, le nouveau journal quotidien libéral, paraîtra cette semaine. Il sera l'organe de l'hon. M. Mercier.

Statistiques vitales

Il y a eu en cette ville, la semaine dernière, 118 décès. C'est un nombre beaucoup plus considérable que la moyenne ordinaire. Sur ce nombre, 84 étaient des enfants.

Une décision

Les trois évêques nommés pour décider la question de l'admission des professeurs et des étudiants du collège de médecine Victoria, à l'hôpital de l'Hôtel Dieu, ont décidé en tous points conformément aux vues de Rome sur cette question.

Navire condamné

Le steamer *Manitoba*, qui devait faire le traic d'Ottawa à Carleton, a été condamné par l'inspecteur du gouvernement.

Relève

Le steamer *Brooklyn*, de la ligne Dominion qui s'était échoué près de Portland il y a un an, vient d'être relevé. On lui fait subir actuellement les réparations nécessaires.

Disparu

Frank Seymour, canadien à l'emploi du Grand-Tronc depuis une cinquantaine d'années, est disparu mystérieusement. On craint que quelque accident ne lui soit arrivé.

Consécration

Sa Grandeur Mgr Fabre, accompagné d'un grand nombre de membres du clergé, a consacré la nouvelle église de la Sainte-Croix attenante au couvent des Sœurs de la Charité.

Grève

Tous les fabricants de cigares, membres de l'Union, sont en grève. Ils veulent une augmentation de gages.

Commencement d'incendie

Un feu qui aurait pu être désastreux a eu lieu aux bureaux du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Le feu s'est déclaré dans le deuxième étage de la bâtisse. Les pompiers arrivés à temps ont éteint le feu, sans beaucoup de dommages.

Conversion

Un jeune protestant à Hochelaga, a abjuré publiquement le protestantisme dans l'église catholique d'Hochelaga.

OTTAWA.

Retrouvé

Ottawa 3.—On a retrouvé hier matin le cadavre du jeune Woods qui s'est noyé dans le canal Rideau.

Dominion day.

La fête de la Confédération a été célébrée comme elle ne l'a pas encore été à Ottawa.

La partie la plus intéressante a été la course d'un mille entre Cummings, champion anglais, et Raine champion d'Ottawa.

Cummings n'a gagné la course que par une avance de six verges sur son concurrent.

La course n'a duré que 43 minutes, 94 secondes.

HALIFAX.

Marins perdus

Halifax, N. E. 3.—La goélette *Triton*, arrivée à Canso lundi dernier, rapporte que deux hommes de la goélette de pêche américaine, la *Shanghai*, se sont perdus. Ces deux hommes étaient allés visiter leur pêche, et la brume étant très épaisse, ils n'ont pu retrouver la goélette.

Les personnes à bord de la *Triton* ne connaissent pas les noms de ces deux pêcheurs.

Raffinerie

On a fait l'inauguration de la pose de la première pierre de la nouvelle raffinerie de sucre d'Halifax, établie à Woodside, Dartmouth.

Environ 5,000 personnes assistaient à la cérémonie.

Un dîner a été offert en cette circonstance. Plusieurs toasts ont été portés.

Dividende

La compagnie d'assurance contre le feu *Acadia* a déclaré un dividende de 5 pour cent pour six mois.

Extradition

La cause d'extradition de l'Américain accusé de meurtre est venue devant la Cour Suprême.

M. Owen Harrington défend le prisonnier.

Graham avait la cause du gouvernement des Etats-Unis.

Harrington, C. R., a demandé à faire mettre de côté cette demande d'extradition pour plusieurs raisons et entre autres que la gazette contenant la proclamation ne fut jamais produite au juge; que les dépositions ne portent aucune marque indiquant qu'elles sont authentiques.

Il prétend de plus que le mandat d'arrestation est irrégulier en disant "arrêter dans les Etats-Unis," sans parler des Etats-Unis d'Amérique.

Enfin l'offense dont le prisonnier est accusé est désignée comme étant un "meurtre" sans dire un mot du lieu et de la personne victime de ce meurtre.

Graham défend la cause du gouvernement américain et réfute les allégués de M. Owen Harrington.

M. Harrington commençait sa réplique, lorsque la Cour ajourna.

ST-JEAN, N. B.

Détournement

St-Jean 3.—On parlait beaucoup ici hier d'un certain cas de détournement qui aurait eu lieu dans un département public. Il paraîtrait qu'un nommé Ansel Williams, employé de la compagnie de téléphone Bell, aurait un déficit de \$800 dans ses livres.

Une plainte fut portée contre lui dimanche, le menaçant de poursuites s'il ne remboursait pas ce montant lundi. Il le promit mais il ne tint pas sa promesse. Il était en cette ville lundi mais on ne l'a pas arrêté.

Il paraîtrait de plus que Williams a des complices. Un certain individu a essayé de percevoir des sommes d'argent pour l'achat de la compagnie de téléphone Bell, sans aucune autorité de la part de la compagnie.

La personne à laquelle on demandait cette somme n'a pas payé parce que Williams lui devait un certain montant.

TORONTO.

Assaut brutal

Toronto 3.—Un nommé Elliott en a assailli un autre d'un coup de hache hier soir. Lorsque la police est allée pour l'arrêter aujourd'hui, il l'a menacé de l'assommer à coups de marteaux. Heureusement il n'a pas réussi à lui faire du mal.

Vol

Des voleurs ont fait effraction dans la maison d'un M. Martin, ont défoncé un coffre de sûreté et ont volé une somme considérable. On a trouvé un marteau appartenant à un forgeron demeurant dans la même rue que M. Martin et que les voleurs ont oublié au lieu même du vol.

Aux pêcheurs et autres.

LE PREVENTIF CONTRE LES MOUSTIQUES DU MEDICAL HALL, (*Medical Hall Mosquito Preventive*), appliqué de temps à autres, en petites quantités à la fois, vous protège contre les attaques des moustiques, maringouins, mouches noires et autres.

Les CONES VINTIENS, lorsqu'ils brûlent dans une chambre ou une tente, exterminent tous les insectes qui s'y trouvent. Oreillers de caoutchouc, coussins et couvertures de lits de camp, etc.

RODERICK McLEOD,

MEDICAL HALL, 16, rue la Fabrique. 28 juin 1883.—H. C. 227.

PERDUE.

Une petite montre en argent, depuis chez M. Lavigne, à la maison de M. Wyse, graveur.

La personne qui la rapportera chez M. Lavigne, sera généreusement récompensée. 1 juil et 1883.—H. C. 228.

Chapeaux de Paille.

UN GRAND ASSORTIMENT

Bien Varié!!

A des prix moderés

Une visite est sollicitée.

J. C. PATERSON

27, RUE BUADE.

21 juin 1883.

Jeune Homme demandé.

Un jeune homme sobre, muni de bonnes recommandations et ayant quelque expérience dans la réparation de la machine à coudre trouvera de l'emploi immédiatement en s'adressant chez

BERNARD & ALLAIRE.

26 juin 1883.—C. 228.

Aux couvents de Jésus-Marie, Sillery et Bellevue, chemin Ste-Foye, ainsi qu'aux cimetières Mount Hermon et Bellevue.

COMPAGNIE DES CHARS URBAINS

DE LA RUE ST-JEAN,

LIMITÉE.

Une diligence partira de la barrière du chemin de Ste-Foye, LE DIMANCHE, comme suit, jusqu'à nouvel ordre :

Pour le couvent de Jésus-Marie et le cimetière Mount Hermon,

1.00 heure P. M.
2.00 " "
3.00 " "
4.00 " "

Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont :

1.00 heure P. M.
1.30 " "
2.00 " "
2.30 " "
3.00 " "
3.30 " "
4.00 " "

W. W. MARTIN, Gérant

30 juin 1883.—C. 228.

VENTE A BON MARCHÉ.

Les marchandises sous-mentionnées ont été réduites de beaucoup en prix et méritent certainement l'attention de nos clients.

Robes d'été pour enfants, 50 cts en montant. " " pour Dames \$1.75 en montant.

Robes de matin (volant) pour Dames \$3.50. Volants blancs pour Dames, \$4.50. Robes blanches pour Dames, \$4.50. Mantilles d'été.

Chapeaux de paille ronds et fermés. Chapeaux garnis, ronds et fermés. Gardes-soleil, en soie, en satin et autres.

Un Lot Spécial d'Etoffes à Robes,

Aussi Bas Prix que 12 cts.

Convrepieds blancs, \$1.00 en montant. Mouchoirs de batiste, ornés pour Dames, aussi bas prix que 80 cts.

Glover, Fry & Cie, 27 juin 1883.—C. 228.

L. N. BERTRAND & FRERE,

117, Rue St-Joseph,

SAINT-ROCH.

Ont l'honneur de prévenir le public et leurs amis qu'ayant acheté tout le fond de magasin de V. Bélanger ils le vendront soit en gros ou en détail à des prix sans précédents.

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE.

L'assortiment qui est considérable et très complet dans toutes les branches de ferronnerie et quincaillerie consiste en articles de tablettes en général, Peintures, Huiles, Vernis, Ustensiles de cuisine, Poêles de tout genre, (épaves de la maison), Coutellerie, etc., etc.

N'oubliez pas surtout que tout le fond est vendu sans réserve.

Et que pour acheter bon marché il faut aller au No 117, rue St-Joseph, à l'enseigne de la grande pelle chez L. N. BERTRAND & FRERE, St-Roch.

14 mai 1883 J

Différentes causes,

l'âge avancé, la souche, la maladie, les décolorations et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'ayer's Hair Vigor rend aux cheveux devenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les cheveux faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sur et inefficace dans son emploi, l'ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour la lustrer doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

Etes-vous pulmonaire?

SI OUI, FAITES USAGE DE PHOSPHOLINE DE EAGAR, et si vous êtes dans la première ou même dans la seconde phase de la maladie elle vous guérira pourvu que votre régime et votre manière de vivre en général soient bons; dans les cas désespérés, elle apportera du soulagement. Cette préparation est une combinaison scientifique d'Hypophosphites purs et de la meilleure Huile de Foie de Morue de Norvège, combinaison dans laquelle les ingrédients entrent méthodiquement d'après les dernières expériences sur le traitement des maladies de déperissement, les propriétés assimilatrices des huiles et la nécessité d'une telle combinaison non seulement dans les cas de consommation mais encore dans la dyspepsie.

Le célèbre Dr Miller Fethergill dit "qu'une Emulsion parfaite doit ressembler au lait." L'Emulsion ou Phospholine de Eagar est la seule préparation sur le marché qui ressemble au lait, et c'est aussi le seul composé d'huile qui se mêle avec l'eau. Faites l'essai et soyez convaincu. NE PERDEZ PAS UN TEMPS PRÉCIEUX ET NE RISQUEZ PAS DE DEVENIR INCURABLE en essayant tous ces grossiers composés d'huile lancés à grand renfort de réclame. Achetez pour 25 cts, une fiole échantillon de Phospholine de Eagar, et vous éprouverez du soulagement dès la première dose.

Cette préparation guérit aussi SCROFULA, RHUME, BRONCHITE, ASTHME, AMAIGRISSEMENT et toutes les maladies de consommation. A vendre par R. McLEOD et dans toutes les pharmacies.

Dépôt chez le Dr ED. MORIN & Cie, 314, rue St-Jean, Québec. 4 juin 1883.

Avis aux charretiers, commerçants, Epiciers et autres, ainsi qu'à ceux qui gardent des chiens.

Les membres du corps de police ont reçu instruction de faire rapport SANS DELAI contre toute personne exerçant l'état de charretier, commerçant, épicier, et autres, qui n'a pas pris un numéro (pour voiture) cette année, ainsi que contre toute personne qui garde un chien en sa possession et qui n'a pas de licence pour la présente année.

L. P. VOHL,

Chef de Police

Québec, 13 juin 1883.

AVIS.

Nous avons le plaisir d'informer nos pratiques et le public

Que les Affaires de notre Maison marchent comme ci-devant.

Notre assortiment est choisi et complet dans tous les départements.

Les commandes pour la confection des Robes et des Chapeaux sont remplies sous le plus bref délai.

FIFE & LEITCH,

RUE LA FABRIQUE.

5 juin 1883.

A vendre ou à louer.

Une magnifique résidence privée, mise dernièrement complètement à neuf de cave au grenier, comprenant onze appartements; facile à chauffer, — bain à eau froide et eau chaude, etc., etc.—No. 25 rue d'Angillon, à vendre à termes de paiement cessivement faciles, ou à louer.—Possession immédiate.

S'adresser à

A. LAVIGNE, 55 rue de la Fabrique

19 mai 1883.

EMPLOI DEMANDÉ.

Un jeune homme, possédant les langues française et anglaise, avec expérience dans le commerce général de la campagne et la tenue des livres, s'engagera à un prix très modéré. Bonnes recommandations fournies. L'entrée immédiate au service, quoiqu'il y ait retard, serait retardée cependant sur demande, vu la saison avancée.

Adresse : N. T. L. Bureau de Poste, St-Roch, Québec. 8 juin 1883.—Jm. C. 228.

COIN DES RUES

St Joseph et de la Chapelle

Chez J. E. Latulippe

Pour Draps, Casimirs et Tweeds.

Chez J. E. LATULIPPE,

Pour de Belles Etoffes à Robes.

Chez J. E. LATULIPPE,

Pour tous les effets de la première

manière.

Chez J. E. LATULIPPE,

Pour Coton, Shirts, etc., etc.

Chez J. E. LATULIPPE,

Pour tous les genres de Marchandises

Sèches à Bas, etc.

Chez J. E. LATULIPPE,

Pour Dentelles, Mousselines, Rubans,

Fleurs, Chapeaux, etc.

Chez J. E. LATULIPPE,

ALLEZ TOUT DROIT

Chez J. E. LATULIPPE,

Où vous serez bien servi à des

Très-Réduits.

N'oubliez pas que c'est au Magasin, coin

des Rues St-Joseph et de la Chapelle.

Chez J. E. Latulippe.

14 avril 1883.—3m.

Pianos! Pianos!

N. LEMIEUX & Cie,

309, Rue St-JOSEPH,

TOUS LES JOURS CONSTANTMENT un grand

assortiment de pianos de seconde main, et

toutes sortes et de toutes qualités, qu'ils

viennent à des prix variant entre 40 et 200

pièces. Ces instruments sont en très bon

état et sont vendus sur garantie.

MM. Lemieux & Cie, ont aussi en

magasin des pianos de première classe à des

prix très réduits. Ces derniers sont garantis

pendant cinq ans.

Il est impossible de trouver ailleurs une

meilleure occasion d'acquiescer un piano.

N'oubliez pas l'adresse.

N. LEMIEUX & Cie,

309, rue St-Joseph, St-Roch, Québec,

(En face chez M. P. Laforte, marbrier.)

6 juin 1883.—1m.

AVIS.

Au No 223, Rue et Faubourg St-Jean, Québec.

M. A. J. CARON,

Chausseur et Marchand de Chaussures

En remerciant mes nombreux clients et

le public en général, je sollicite de nouveau

leur patronage, car je désire les

informer que mon assortiment de chaussures de

Printemps est au grand complet et de

meux montés et plus variés que jamais

au Canada, et cela à des prix qui défient la

concurrence. Car j'ai en magasin un immense

assortiment de chaussures de tout genre

fait à la main, pour dames, messieurs et

enfants. Le stock le plus considérable de

ces marchandises est au No 223, Rue St

Jean, chez A. J. Caron. Les acheteurs sou-

haités de venir voir avant d'acheter ailleurs.

Car j'ai tout très réduits, et toute

commande ne laissera rien à désirer sous

le rapport de la qualité des matériaux

que pour le fini de l'ouvrage.

A. J. CARON,

Marchand et Fabricant de Chaussures,

223, rue et Faubourg St-Jean, Québec.

REMARQUEZ-BIEN CECI.

Si vous avez besoin de belles et bonnes Marchandises
A BON MARCHÉ, TELLES QUE

TWEEDS, DRAPS, SERGES, CHEMISES BLANCHES, ET EN GIGANE FRANÇAIS, COUS, POIGNETS, CRAVATES, PARAPLUIES, CHAPEAUX, HARDS FAITES, PORTEMANTEAUX, VALISES, Etc., Etc. — ETOFFES A ROBES DE VIS 9 etc. — CACHEMIRE NOIR, RUBANS NOUVEAUX, FLEURS PLUMES D'AUTRUCHE, PARASOLS EN SATIN, ENTOUTCAS, GANTS DE KID, DENTELLES.

ALLEZ IMMEDIATEMENT CHEZ

L. P. BILODEAU,

Coin de la Rue de la Couronne, Pres du Marche St-Roch, Québec
16 juin 1883.

AVIS AUX FAMILLES.

FAITES USAGE

DE LA

Farine Préparée par Wm Carrier

pour toutes espèces de Biscuits, Pâtisseries, etc., etc. C'est la meilleure qu'on peut se procurer.

En vente chez tous les épiciers.
16 juin 1883 — 1m 02x

204

DESINFECTANT DU PROF. BURK

Exterminateur de la Vermine et Poudre Hygionique.

C'est le moyen de désinfecter vos demeures et d'éloigner la maladie.

CERTIFICATS:

Ceci est pour certifier que M. Jules C. Dorion est le seul agent à Québec pour la vente de notre Exterminateur de la vermine, connu sous le nom de Burk's Désinfectant.

J. B. BURK.

J'ai examiné avec soin la Poudre Désinfectante du Prof. Burk, et je la considère comme un article de grande utilité dans toutes les résidences.

J. A. GRANT, M. D., Médecin de la Princesse Louise, 156, rue Elgin, Ottawa

Ceci est pour certifier que nous faisons usage du Désinfectant du Prof. Burk au Palais de justice et à la prison, et que nous le tenons pour le meilleur article que nous ayons jamais employé pour purifier l'atmosphère et chasser la vermine, spécialement les rats. — HON. C. ALLEBYN, Sheriff de Québec.

En vente chez **JULES C. DORION, Pharmacien,**

116, rue St-Joseph, St-Roch.

4 mai 1883.

TONIQUE PAR EXCELLENCE



VIN EXTRAIT DE FOIE DE MORUE
de CHEVRIER

Chef de la Maison d'Honneur, Pharmacies de 1^{re} classe.

Ce VIN, destiné aux personnes qui ne peuvent supporter l'huile de foie de morue, se prendra facilement toutes les propriétés.

Chaque bouteille représente une certaine quantité d'huile de foie de morue.

Il s'emploie donc dans les cas de
Débilité, Anémie, Chlorose, Rachitisme, Scrofule, etc.

Ce VIN joint à un pouvoir régénérateur indiscutable un goût de nature à satisfaire les palais les plus délicats.

L'Extrait de foie de morue a obtenu, le 31 octobre 1882, l'approbation de l'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, à la suite du remarquable rapport de M. le Professeur DEVERGNE sur son traitement du foie de morue.

DÉPOT GÉNÉRAL
PARIS
21, Faubourg Montmartre, 21

CHEVRIER

HUILE DU DUCOUX
HUILE DE FOIE DE MORUE
Iode-Ferré au Quinquina et aux Écorces d'Oranges Amères



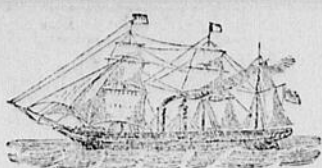
Ce précieux médicament, fruit des longs travaux et des persévérances d'un docteur expérimenté, réunit sous une seule forme l'huile de Foie de Morue, le Fer, le Quinquina, et le Strop d'Oranges Amères.

Les éléments qui entrent dans la composition de ce produit agissent simultanément son immense succès et l'augmentation constante de sa consommation prouvent qu'il ne peut mieux être pour toutes les qualités nécessaires pour guérir l'Anémie, la Chlorose, les Bronchites, les Rhumes, les Catarrhes, la Phthisie et toutes les Affections Scrofuleuses.

Les Médecins les plus éminents recommandent tout particulièrement ce médicament, d'une action énergique, sans aucun goût et dont l'usage est facile, économique.

Déposit général à Paris: D^r DUCOUX, 300, rue St-Denis
et dans toutes les Principales Pharmacies du Canada.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.
Dépôt chez le **Dr Ecuard Morin & Co.**
314 rue St-Jean, Québec.



Ligne Allan.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets

Canadiennes et des États-Unis
1883 Arrangements d'été 1883.

CETTE LIGNE se compose des paquebots suivants, bâtis sur le Clyde, à double entrain. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité, confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Va-seaux. Tonn. Commandants
NUMIDIAN.....6100 (en construction)
PARISIAN.....5400 Capt. J. P. Wyle
SARDINIAN.....4650 Capt. J. E. Dutton
POLYNESIAN.....4100 Capt. R. Brown
SARMATIAN.....3600 Capt. J. Graham
CIRCISSIAN.....4000 Lt. Smith, 1^{er} N.B.
PERUVIAN.....3400 Capt. J. R. R. J.
NOVA SCOTIAN.....3300 Capt. Richardson
HIBERNIAN.....3200 Capt. Hugh White
CASPIAN.....3200 Lt. Thompson R.N.
AUSTRIAN.....2700 Lt. R. Barrett R.N.
NESTORIAN.....2700 Capt. D. J. James
PRUSSIAN.....3000 Capt. McDougall
SCANDINAVIAN.....3000 Capt. J. Park
HANOVERIAN.....4000 Capt. J. G. Stephen
BUENOS AYREAN.....3500 Capt. Jas. Scott
COREAN.....4000 Capt. Barclay
CRECIAN.....3500 Capt. Le Gallia
MANITOBIAN.....3150 Lt. Macnicol
CANADIAN.....2600 Capt. C. J. Menzies
PHOENICIAN.....2800 Capt. John Brown
WALDENSIAN.....2500 Capt. Moore
LUCERNE.....2200 Capt. Kerr
NEWFOUNDLANDIAN.....1500 Capt. Mylius
ACADIAN.....1350 Capt. McGrath

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre.)

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDON, DERRY et QUÉBEC partent de LIVERPOOL chaque JEUDEI et de QUÉBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les malles allant en Irlande ou en Écosse ou en venant, partiront

DE QUÉBEC.

CIRCISSIAN.....Samedi, 19 mai
POLYNESIAN.....Samedi, 26 mai
PERUVIAN.....Samedi, 2 juin
SARMATIAN.....Samedi, 9 juin
PARISIAN.....Samedi, 16 juin
SARDINIAN.....Samedi, 23 juin
CIRCISSIAN.....Samedi, 30 juin
Prix de passage pour Québec:
Cabine.....\$70 et \$80 (selon les accommodements.)
Intermédiaire.....\$40.00
Entrepont.....\$25.00

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow:

MANITOBIAN.....le ou vers le 20 mai
NESTORIAN.....le ou vers le 27 mai
LUCERNE.....le ou vers le 29 mai
CANADIAN.....le ou vers le 31 mai

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit:

DE HALIFAX.

HANOVERIAN.....Mardi, 21 mai
HIBERNIAN.....Mardi, 4 juin
CASPIAN.....Mardi, 18 juin
NOVA SCOTIAN.....Mardi, 2 juillet

Prix de passage entre Halifax et St. Jean

Cabine.....\$20.00 | Intermédiaire.....\$15.00
Entrepont.....\$5.00

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.

Connaissances directs pour toutes les parties du Canada et des États de l'Ouest, données à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Une allée avec les malles et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer.

Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & Co., Agents.

16 mai 1883

SEL! SEL!

A BORD le HUGH CANN ou À TERRE.

5,500 Sacs gros Sel de Liverpool.
500 Sacs Sel fin.

A BAS PRIX.

J. B. Renaud & Co.
72 à 82, RUE ST-PAUL,
18 mai 1883.

Bureau du Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE,

Québec, 3e juillet 1883.

Le délai pour enregistrer les douanes et servitudes prolongé au 1er Mai 1884.

AVIS PUBLIC: est par le présent donné que, conformément à la 3e section de l'acte 46e Vict., chap. 25e le Greffier de la Cité de Québec, dans le cours du mois de juillet 1883, de la manière voulue pour la publication des règlements municipaux ordinaires, a fait faire la lecture des lois sous mentionnées et l'affichage de ces lois et de leurs cédules respectives dans toutes les rues et places publiques de la Cité de Québec à la lecture de ces lois et leurs cédules ayant été faite à la première assemblée du conseil de la Cité de Québec qui a suivi leur réception, à savoir, le 18e mai 1883, et une entrée spéciale faite au procès-verbal constatant la dite lecture.

Anno Quadragagesimo Quarto et Quadragagesimo Quinto

VICTORIA REGINE

CAP. XVI

Acte ordonnant l'enregistrement des douanes coutumières et servitudes, dans certains cas non prévus par la loi.

(Sanctionné le 30 juin 1881)

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. L'article 2116 du code civil s'appliquera, à l'avenir, aux douanes coutumières créées avant le 1er août, 1866, date de la mise en force de ce code.

2. Un délai de deux ans à compter de la mise en force de la présente loi, est cependant accordé aux intéressés, à la conservation de ces douanes, pour effectuer, s'il ne l'a pas déjà auparavant, l'enregistrement mentionné au dit article 2116, passé lequel délai, les douanes non enregistrées, deviendront nuls et de nul effet, et perdront toute valeur à l'égard des tiers à quereurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, qui auront enregistré le titre constitutif de leurs droits sur les immeubles originairement affectés ou devenus plus tard affectés aux douanes.

3. Pour ce qui est des immeubles qui pourraient échoir au mori et devenir, après l'expiration de ce délai de deux ans, sujets à quelques-uns de ces douanes alors conservés par l'enregistrement en temps utile, ils resteront soumis à l'enregistrement prescrit par le dit article 2116.

4. Les tiers à quereurs et créanciers subséquents, ayant enregistré leur titres, pourront seuls, cependant, se prévaloir du défaut d'enregistrement relatif aux immeubles ainsi acquis par le mori après ces deux ans.

5. A défaut d'enregistrement, nulle servitude réelle, contractuelle, discontinue et non apparente, constitutive à l'avenir n'aura d'effet vis-à-vis des tiers acquéreurs et créanciers subséquents, dont les droits auront été ou seront enregistrés.

6. Un délai de deux ans à compter de la mise en force de cette loi, est accordé aux intéressés pour l'enregistrement des servitudes ci-haut mentionnées, créées avant la mise en force de la présente loi, passé lequel délai sans enregistrement, telle servitude restera sans valeur à l'égard des tiers acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, dont les droits ont ou auront été enregistrés.

7. Dans les deux ans qui suivront la date de la mise en force du présent acte, dans les circonscriptions d'enregistrement de la capitale et actuellement déposée, et dans les deux ans qui suivront la mise en force du cadastre, dans les autres circonscriptions d'enregistrement, l'enregistrement de toute servitude conventionnelle affectant un lot de terre compris dans cette circonscription, y doit être renouvelé au moyen de la transcription, dans le livre tenu à cet effet, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite en l'article 2163, et en observant les formalités prescrites en l'article 2131 du code civil.

8. Dans un mois de la réception de la présente loi et de la cédule y annexée, tout registrateur, protonotaire de la cour supérieure ou greffier de la cour de circuit, à qui le gouvernement aura transmis en exemplaire de la dite loi et cédule, en fera ou en fera faire la lecture publique, à la porte de l'église paroissiale ou principale de la localité où se trouve le bureau d'enregistrement ou la cour, chacun des quatre dimanches qui suivront cette réception, et affichera la cédule sur la porte de l'église et à un endroit apparent du bureau d'enregistrement ou du greffe dans lesquels bureaux d'enregistrement et greffe, il la tiendra affichée pendant la durée du délai de deux ans mentionné aux articles précédents.

9. Le protonotaire ou greffier fera aussi lecture publique de cette cédule, le premier jour de chacun des quatre termes de la cour supérieure ou de circuit qui suivront cette réception.

10. Dans les lieux où il n'y a ni protonotaire ni greffier ou registrateur, les formalités ci-haut seront remplies *mutatis mutandis*, par les fonctionnaires patibles ou toutes personnes publiques, à qui la loi et la cédule ci-haut, seront transmises par le gouvernement.

11. Le présent acte entrera en force le jour de sa sanction.

CÉDULE.

AVIS PUBLIC

Est donné, qu'en vertu de l'acte 44-45

Vict., chap. 16, l'article 2116 du code civil est déclaré s'appliquer aux douanes coutumières créées avant le 1er août, 1866.

Qu'en vertu de cette loi, tous les dits douanes deviendront nuls et de nul effet, à moins qu'ils ne soient enregistrés dans les deux ans à compter de la passation de la dite loi, quant aux tiers-acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, qui auront enregistré le titre constitutif de leurs droits sur les immeubles originairement affectés ou devenus plus tard affectés aux douanes.

Que, par rapport aux immeubles qui pourraient échoir au mori et devenir, après l'expiration de ce délai de deux ans, sujets à quelques-uns de ces douanes alors conservés par l'enregistrement en temps utile, ils resteront soumis à l'enregistrement prescrit par le dit article 2116.

Aussi, qu'à défaut d'enregistrement, nulle servitude réelle, contractuelle, discontinue et non apparente, constitutive à l'avenir n'aura d'effet vis-à-vis des tiers acquéreurs et créanciers subséquents, dont les droits auront été ou seront enregistrés.

Qu'un délai de deux ans à compter de la mise en force de cette loi est accordé aux intéressés pour l'enregistrement des servitudes ci-haut mentionnées créées avant la mise en force de la présente loi, passé lequel délai, sans enregistrement, telle servitude restera sans valeur à l'égard des tiers acquéreurs et créanciers postérieurs à la passation de la présente loi, dont les droits ont été ou auront été enregistrés.

ANNO QUADRAGESIMO SEXTO

VICTORIA REGINE

CAP. XXV

Acte amendant l'acte 44-45 Vict., chap. 16, pour prolonger le délai de l'enregistrement des douanes coutumières et des servitudes y mentionnées et pour pourvoir à une publication plus efficace de cette loi.

(Sanctionné le 30 mars 1883)

SA MAJESTÉ, par et de l'avis et du consentement de la Législature de Québec, décrète ce qui suit:

1. Le chapitre 16 de l'acte 44-45 Vict., est amendé de manière que le délai de deux ans mentionné au dit acte pour effectuer l'enregistrement des douanes coutumières créées avant le premier août, 1866, ainsi que des servitudes réelles contractuelles, discontinues et non apparentes créées avant la mise en force du dit statut, soit prolongé jusqu'au 1er mai 1884.

2. Les registrateurs, protonotaire de la cour supérieure ou greffiers de la cour de circuit à qui le gouvernement aura transmis un exemplaire, devront afficher ou faire afficher dans un endroit apparent de leur bureau respectif la cédule de l'acte 44-45 Vict., chap. 16, en y ajoutant au bas la cédule de la présente loi, et les tiendront ainsi affichées jusqu'au premier mai 1884.

Les protonotaire ou greffiers feront aussi lecture publique de ces cédules, le premier jour de chacun des termes de la cour supérieure ou de circuit qui suivront cette réception jusqu'au premier mai, 1884.

3. Les greffiers de cité et les secrétaires-trésoriers de municipalité de ville, de village ou autre municipalité en cette province, à qui le gouvernement aura transmis un exemplaire de l'acte 44-45 Vict., chap. 16, avec la cédule, ainsi que du présent acte aussi avec sa cédule, devront chacun d'eux, faire la lecture de ces lois, à la première assemblée de leur conseil respectif qui suivra leur réception, et tenir une entrée spéciale au procès-verbal de telle séance constatant que cette lecture a été dûment faite.

Ces officiers feront encore, dans le cours de juillet prochain, 1883, de la manière voulue pour la publication des règlements municipaux ordinaires, ou feront faire la lecture de ces lois et l'affichage de la cédule de l'acte 44-45 Vict., chap. 16 en y ajoutant au bas la cédule de la présente loi.

Telle publication devra être constatée sous serment par la personne qui l'aura faite, et son certifiera annexé à la loi qu'il aura ainsi lue et affichée, sera produit au conseil de la municipalité qu'il appartiendra pour faire par le de ses archives.

4. Les officiers ci-dessus mentionnés qui refuseront ou négligeront de publier ainsi la présente loi, seront, sur conviction de ce refus ou de cette négligence devant un tribunal de juridiction compétente, condamnés à une pénalité de vingt piastres ou à un emprisonnement de quinze jours à défaut de paiement.

5. Le présent acte viendra en vigueur le jour de sa sanction.

CÉDULE.

Le délai ci-dessus accordé par l'acte 44-45 Vict., chap. 16 pour l'enregistrement des douanes coutumières et servitudes y mentionnées, est, en vertu de l'acte 46 Vict., chap. 25, prolongé jusqu'au premier mai 1884.

L. A. CANNON,

Greffier de la Cité.

4 juillet 1883. — Les 4, 5, 11, 12, 13.

PERDU.

Rue St Jean, (en dehors), jusqu'à l'hôtel Albion, dimanche dernier vers 2 h. P. M. une chaîne d'or avec cachet et clef. En la rapportant à l'hôtel Albion, la personne sera récompensée.
27 juin 1883. — 2fp.

PERDU.

MER CREDI SOIR, à l'arrivée du train de Montréal,

Un petit Chien Noir.

Celui qui l'apportera au No 210, rue d'Alouville sera généreusement récompensé.

28 juin 1883. — 1fp. C.E.